

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Ce Journal paraît hebdomadairement le Mardi et le Vendredi.

Mélanges Religieux

Lettres, Avis, Correspondances, etc., à l'adresse du Rédacteur.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTÉRAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV.

MONTREAL, MARDI, 1^{ER} JUIN 1852.

No. 69

TABLEAU

DE LA NAISSANCE DU PROTESTANTISME

TIRÉ
De l'histoire des variations des Eglises
Protestantes.
—
CHAPITRE PREMIER.
Depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1520.
Suite.

Cependant les doctrines de Luther continuaient à rencontrer de terribles adversaires, même parmi ceux qui avaient entrepris, à son exemple, de réformer l'Eglise. Carlstadt, qui avait la présence réelle de Jésus-Christ dans le sacrement de l'autel, avait trouvé deux ardens défenseurs dans Zuingle et Oecolampade. Le premier était pasteur de Zurich, et fut habile à exposer d'une manière claire et précise ses sentiments dont la hardiesse ne connut point de bornes. C'est lui qui, peu avant sa mort, adressa à François Ier une confession de foi, dans laquelle il plaçait autour de Jésus-Christ dans le ciel les dieux du paganisme avec les saints de l'ancienne et de la nouvelle alliance. Oecolampade était tout ensemble plus modéré et plus savant. On voit dans une lettre qu'il écrivit à Erasme, dans sa jeunesse, des marques d'une piété aussi affectueuse qu'éclairée. Des pieds d'un catholique, devant lequel il avait accoutumé de faire sa prière, il écrivit à Erasme des choses si tendres sur les douceurs ineffables de Jésus-Christ, que cette pieuse image retraçant vivement dans son souvenir, qu'on ne peut s'empêcher d'en être touché. Cependant, ô faiblesse humaine, et dangereuse contagion de la nouveauté ! Il sortit de son monastère, prêcha la réforme à Bale, où il fut pasteur ; et, fatigué du célibat, comme les autres réformateurs, il épousa une jeune fille dont la beauté l'avait touché. C'est ainsi, dit Erasme, qu'ils se mortifient ; et il ne cessait d'admirer ces nouveaux apôtres, qui ne manquaient point de quitter la profession solennelle du célibat, pour prendre des femmes, un lieu que les vrais apôtres de Notre-Seigneur, selon la tradition de tous les siècles, afin de n'être occupés que de Dieu et de l'Evangile, quittaient leurs femmes pour embrasser le célibat. "Il semble, disait-il, que la réforme aboutisse à défrayer quelques moines et à marier quelques prêtres ; et cette grande tragédie se termine enfin par un événement tout à fait comique, puis-que tout finit en se mariant, comme dans les comédies."

Rien n'est plus curieux que de voir Luther d'un côté, soutenant la présence réelle, et de l'autre, Zuingle et Oecolampade cherchant à la ruiner. De part et d'autre ils se lancent des traits terribles ; les objections, proposées par un parti, sont à l'instant mis en poudre par l'autre, pendant que l'Eglise catholique, forte de la vérité qu'elle possède, tient la vraie clef du mystère, et triomphe non-seulement des uns et des autres, mais encore des uns par les autres. (1)

Cependant les excès où l'on s'emportait de part et d'autre, dans la réforme, la décriaient parmi les gens de bon sens. Cette seule dispute renversait le fondement commun des deux partis. Ils croyaient pouvoir finir toutes les disputes par l'Ecriture toute seule, et ne voulaient qu'elle pour juge ; et tout le monde voyait qu'ils disputaient sans fin sur cette Ecriture et encore sur un des passages qui devaient être des plus clairs, puisqu'il s'y agissait

(1) Il faut voir toute cette dispute dans l'histoire des variations.

d'un testament. Ils se criaient l'un à l'autre : tout est clair, et il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur cette évidence de l'Ecriture. Luther ne trouvait rien de plus hardi ni de plus impie que de nier le sens littéral ; et Zuingle ne trouvait rien de plus absurde et de plus grossier que de le suivre. Erasme, qu'il voulait gagner, leur disait, avec tous les catholiques : "Vous en appelez à la pure parole de Dieu, et vous croyez en être les interprètes véritables : accordez-vous donc entre vous, avant de vouloir faire la loi au monde ! Quelque mine qu'ils fissent, ils étaient honteux de ne pouvoir tomber d'accord ; ils pensaient tous au fond de leurs cœurs ce que Calvin écrivit un jour à Melancthon, qui était son ami : "il est de grande importance qu'il ne passe aux siècles à venir aucun soupçon de divisions qui sont parmi nous, car il est ridicule au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer, qu'après avoir rompu avec tout le monde, nous nous accordions si peu entre nous dès le commencement de notre réforme (1)."

CHAPITRE II.
Depuis l'an 1520 jusqu'à l'an 1537 (2).

Au milieu de ces démêlés on se préparait à la célèbre diète d'Ausbourg, que Charles V avait convoquée pour remédier aux troubles que le nouvel évangile causait en Allemagne. Ce fut Melancthon qui, de concert avec Luther son maître, composa au nom de tout le parti, la confession de foi qui y fut présentée. Les questions de la présence réelle, de la justification et du mérite des bonnes œuvres, y furent successivement traitées, mais non pas d'une manière irrévocable, puisque la confession de foi elle-même subit depuis des modifications notables, et que Melancthon fut obligé d'en faire une *apologie*, qui fut également souscrite par les luthériens, et où il changeait beaucoup de choses comme il le dit lui-même, selon que les circonstances semblaient le demander ; il ajoute même, qu'il en eût changé beaucoup plus, si ses compagnons ne lui eussent permis. Entre autres propositions étranges, on lit dans la confession de foi d'Ausbourg cet article qui doit être un véritable scandale pour les protestants d'aujourd'hui : "Il faut retentir dans la confession l'absolution particulière ; c'est une erreur de la rejeter ; cette absolution est un sacrement véritable et proprement dit ; et la puissance des clefs remet les péchés non-seulement devant l'Eglise, mais encore devant Dieu."

Au reste, cette confession de foi n'est qu'un long tissu de calomnies et de reproches mal fondés, faits aux catholiques ; on les y accuse, entre autres choses, de transformer les saints en médiateurs de la rédemption, et de fuir Jésus-Christ, pour avoir recours à eux, et de croire qu'il y a dans les images une

(1) La postérité ne pouvait ignorer ces divisions de la réforme naissante, et elle doit maintenant en conclure que, si l'unité dans la foi est un des caractères assignés par Jésus-Christ et ses apôtres à la véritable Eglise, ce caractère ne se trouve pas dans l'Eglise protestante ; c'est pour cela sans doute que les apologistes de la réforme affectent de regarder aujourd'hui l'unité dans la foi comme une chose fort secondaire, et où ne se trouve pas pour eux la question capitale. L'Eglise catholique au contraire se retranche dans l'unité ; d'abord, parce qu'elle voit clairement dans l'Ecriture que Jésus-Christ a voulu établir l'unité parmi ses disciples, et ensuite parce qu'elle possède réellement ce précieux avantage.

(2) Il est vrai que nous trouvons dans cette Eglise catholique des écoles diverses qui portent le nom de leurs fondateurs ! Les uns sont Thomistes, les autres Scotistes, etc. Mais nous savons que ce ne sont pas là des sectes séparées, puisqu'en ce qui concerne les questions dites de l'école, elles s'accordent toutes sur ce qui concerne la foi.

(3) Il correspond aux livres III, IV et VI de l'histoire des variations.

CERTAIN VERTU SECRÈTE, comme les magiciens en attribuent aux constellations. En ce même temps un petit écrit de Luther mit en rumeur toute l'Allemagne. Il y déclarait en termes formels, que, "si d'abord il avait soutenu qu'on ne devait pas prendre les armes pour la cause du nouvel Evangile, il changeait d'avis maintenant, et que dans un temps si fâcheux on pourrait se voir réduit à des extrémités, où non-seulement le droit civil, mais encore la conscience obligerait les fidèles à prendre les armes, et à se lever contre tous ceux qui voudraient leur faire la guerre, et même contre l'empereur." (1)

Ce fut donc un point résolu dans la nouvelle réforme, qu'on pouvait prendre les armes et qu'il fallait se lever. La guerre s'émut bientôt en Suisse, entre les cantons catholiques et les protestants. Les derniers, quoique plus forts, furent vaincus ; Zuingle, pasteur de Zurich, fut tué dans une bataille ; et ce disputeur emporté sut montrer qu'il n'était pas moins hardi combattant. Sa mort fut suivie de celle d'Oecolampade. Luther dit qu'il fut accablé des coups du diable, dont il n'avait ; u soutenu l'effort, et les autres, qu'il était mort du chagrin que lui causait tant de troubles. Peu après, Luther publia ce livre contre la messe privée, où se trouve le fameux entretien qu'il avait eu autrefois avec l'ange de ténèbres, et où, forcé par ses raisons, il abolit, comme impie, la messe qu'il avait dite durant tant d'années avec tant de dévotion, s'il faut l'en croire. C'est une chose merveilleuse, de voir combien sérieusement et vivement il décrit son réveil en surant au milieu de la nuit ; l'apparition manifeste du diable, pour disputer avec lui ; la frayeur dont il fut saisi, sa sueur, son tremblement, et son horrible battement de cœur dans cette dispute. "Je sentis alors, dit-il, comment il arrive si souvent qu'on meure subitement vers le matin ; c'est que le diable peut tuer et étrangler les hommes ; et, sans tout cela, les mettre si fort à l'étroit par ses disputes, qu'il y a de quoi en mourir. Comme je l'ai plusieurs fois expérimenté." Il nous apprend, en passant, que le diable l'attaquait souvent de la même sorte ; et à juger des autres attaques par celle-ci, on doit croire qu'il avait appris de lui beaucoup d'autres choses que la condamnation de la messe.

Est-ce au démon qu'il faut attribuer les nouveaux principes de Luther, au sujet du mariage chez les chrétiens ? Je l'ignore. Quoiqu'il en soit, voici ce qui se passa vers le même temps, dans l'église réformée.

Philippe, landgrave de Hesse, était un des plus fermes appuis du protestantisme naissant ; et, par le besoin qu'on avait de lui dans le parti, on l'exalta à une chose dont il n'y avait point d'exemple parmi les chrétiens : ce fut d'avoir deux femmes à la fois ; et la réforme ne trouva que ce seul remède à son incontinence.

(1) Si l'Eglise eût connu ces principes dans les trois premiers siècles, elle aurait sans doute compté moins de martyrs.

d'autant plus accorder ce remède qu'il ne le demande que pour le salut de son âme, attendu qu'il ne peut et ne veut se tirer des lacets du démon que par cette voie. Après, il les assure "qu'il ne faut pas craindre que ce second mariage l'oblige à maltraiter la première femme ou même à se retirer de sa compagnie, puisqu'au contraire il veut, en cette occasion, porter sa croix, et laisser ses états à leurs communs enfants. "Qu'ils m'accordent donc, continue ce prince, au nom de Dieu, ce que je leur demande, afin que je puisse plus gaiement vivre et mourir pour la cause de l'Evangile, et entreprendre plus volontiers sa défense ; et je ferai de mon côté tout ce qu'ils m'ordonneront selon la raison ; soit qu'ils me demandent les biens des monastères, ou d'autres choses semblables."

(A continuer.)

CORRESPONDANCE LYONNAISE.

Lyon, le 9 mai 1852.

M. le Rédacteur,
J'ignore encore quel cri d'effroi les aigles ont fait retentir dans les airs, mais plus nous approchons de la grande fête nationale du 10 mai, plus l'inquiétude augmente chez certaines personnes. On dirait qu'une immense révolution plane au-dessus de notre tête. J'ai beau regarder, beau chercher, beau interroger, je ne vois rien qui puisse légitimer ces craintes. Mais vous savez comme moi que la peur ne raisonne pas ; elle excite en aveugle. En attendant que le plus ou moins grand événement s'accomplisse et que les derniers échos du canon d'allégresse aient parvenu jusqu'à nos oreilles, en attendant que je me réveille sujet d'un vaste empire, permettez-moi de passer outre et de vous parler de quelques actualités.

La dernière loi sur la presse semble devoir produire l'effet qu'on en attendait ; tout le monde en France se lasso de lire les journaux, moi le premier. Aussi vous ne sauriez croire quelles grimaces et quels prodigieux efforts de courage je suis obligé de faire pour lire quelques lignes d'une feuille périodique. Ah ! c'est que les beaux jours de la presse sont passés ; cette despotique et terrible souveraineté qui a régné et gouverné pendant plus de vingt ans est bien déchue de sa splendeur et de ses prestiges. Il n'y a plus que les politiques quand même et ceux qui sont obligés de les lire qui le font. Aussi, il faut voir combien de ces infortunés journaux, après avoir fait d'incroyables efforts pour prolonger leur existence, tombent morts dans leur course. Parcourez les colonnes de quelques-uns des derniers survivants, et chaque jour, vous pourrez lire : "tel journal après tant de mois de vigoureux efforts, a cessé d'exister." Du train que vont ces pauvres diables, je ne désespère pas de voir arriver le jour où il n'y aura plus qu'un seul journal par département, comme pendant le bon vieux temps de l'empire.

La liberté de la presse est une bien belle chose, Monsieur, mais on a tant abusé depuis longtemps, tant de sentiments de prudence, de respect, d'irréligion, de matérialisme, ont paru sous toutes les formes, que je suis content de voir que toutes les turpitudes, toutes les erreurs ne se produisent plus au grand jour dans les journaux. Il est vrai que jusqu'à présent le gouvernement n'a fait les choses qu'à demi ; s'il baillonne la presse et qu'il ne lui laisse dire que des choses raisonnables, il

semble d'autre part avoir fermé les yeux sur toutes ces publications immondes qui pullulent partout. Toutes les nouvelles politiques qui se publient dans les colonnes des journaux sont sévèrement passées en revue, mais le feuilleton-roman qui maintenant est dégagé de tout impôt, mais toutes ces livraisons à bon marché renferment bien du poison dans toutes leurs pages. M. Eugène Sue est redevenu l'auteur à la mode pour les romans feuilletons. Il a repris plus que jamais sa propagande immorale et anti-sociale. Et c'est le journal *Le Siècle* qui s'est fait l'éditeur de tout cela.

Il vient de publier un roman qui a fait fureur et qui a pour titre : *Les sept péchés capitaux*. La dernière partie surtout a beaucoup diverti une certaine classe de lecteurs. M. Sue l'avait consacrée à la *gouvermandise*, et le héros de cette partie est un prêtre, bien entendu. Prêtre, Jésuite et enquis, jamais M. Sue ne se déla. La composition, la direction et le style de cet ouvrage sont dignes d'idées et des sentiments qui l'ont inspiré. C'est la plus grande décadence littéraire possible, c'est une honte flagrante pour une nation qui tolère de tels écrits. Il serait bien à désirer que le gouvernement ouvrit sérieusement les yeux sur ces tristes abus et y remédiait d'une manière aussi prompt qu'énergique.

Les décrets commencent à se relâcher de leur abondance ; ceux qui paraissent sont insignifiants et passent inaperçus. Les choses reprennent peu à peu leur cours ordinaire ; il n'y a plus rien à dire dans cette politique, qui devient terne parce qu'elle est dépourvue de toute passion et de toute péripiète ; le Sénat ne ressemble pas mal à un comité de bons bourgeois qui discutent nonchalamment dans un salon les quelques petites affaires locales qui peuvent les intéresser. Le corps législatif fait peu de lois par la bonne raison qu'il n'y en a presque plus à faire. Dans six semaines à peu près, tous les membres de ce corps regarderont leurs foyers domestiques et tout sera dit. On n'en verra plus pendant neuf mois.

Tout paraît bien calme ; les choses gouvernementales semblent aller à souhait. On fait-on de l'opposition ? On parle-t-on de mettre le président en suspens ? Personne n'ose le faire, du moins ouvertement. L'élément terrible et menaçant ne gronde plus, les anarchistes sont complètement décapés. D'où vient donc alors que les affaires sont toujours stagnantes et que la confiance a tant de peine à remonter ? Ceci est un secret que Dieu seul connaît, car, malgré tous leurs efforts les hommes n'ont pu venir à bout de définir cela. Le mal était bien grand, la société bien bouleversée, l'esprit révolutionnaire profondément enraciné dans notre sol, c'est probablement ce qui est cause de ces craintes insaisissables. Les constants efforts du gouvernement doivent tendre à détruire cet esprit révolutionnaire qui a exercé tant de ravages. Longtemps il a semblé qu'il n'existerait plus, mais il paraît que dans certains départements, il se fait de faire le mort, le harcèlement à l'égard de la liberté de la presse. Le gouvernement a bien entendu et il paraît à l'outrance les sociétés secrètes, mais il ne fait pas attention que certains taveaux, certains cabarets sur lesquels la police n'a pas assez les yeux, ne sont autre chose que de mauvais clubs où des hommes pervers et égarés viennent apporter leurs préjugés, leurs opinions les plus erronées et les plus monstrueuses. Nul gouvernement n'est possible quand au dessous de lui, des milliers d'individus conspirent à sa ruine. Qu'on aille dans de nombreux cabarets, qu'on écoute les

Voilà la 4e page.

FRUSTRON.

LE MONTAGNARD

OU LES
DEUX REPUBLIQUES.
1793—1848.
(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.

CHAPITRE HUITIÈME.

—Allons donc ! si on en mourait, je serais mort depuis longtemps.
Pendant que la jeune fille rentrait dans le cabinet où elle couchait, Jacques commençait déjà à débarrasser Dominique de ses vêtements.
Celui-ci se laissa faire comme un enfant.
—Allons, mon camarade, dit le portier en prenant Dominique par le bras, il s'agit d'aller au lit le plus directement possible. En route !
Quelques minutes après, le vieux soldat était dans son lit.
Aussitôt qu'il eut la tête sur son traversin,

il ferma les yeux. Ce n'était pas du sommeil, c'était un assoupissement qui pesait sur son cerveau comme une masse de plomb.

—Vlà qui est fait, mam'zelle Madeleine ; demain matin il se réveillera sage comme une image. Pour plus de sûreté, ma femme va vous monter un peu de thé que vous tiendrez au chaud.

—Je vous remercie bien, monsieur Jacques, dit la jeune fille.
—Du tout, mam'zelle, vous êtes une brave fille, et votre père un brave homme.

Le portier descendit en fredonnant un air bachique qu'il affectionnait.
Le lendemain matin, huit heures étaient sonnées quand Dominique se réveilla de ce sommeil pesant et douloureux que donne l'ivresse.

—Madelaine était auprès de son lit. La pauvre enfant avait été très inquiète toute la nuit, car l'agitation de son père, le frisson presque convulsif qui le prenait parfois, les mots sans suite qui erraient sur ses lèvres, tantôt comme des supplications, tantôt comme des menaces, tout l'éclaircissait.

Le jour commençait déjà à poindre, lorsque, étonnée de fatigue, elle s'était un peu endormie.
Le vieux soldat venait de se lever sur son séant ; il promenait autour de lui des regards indécis, et son cerveau avait peine encore à rallier une pensée. Il passa ses mains sur son front et le long de ses tempes, car sa tête était brûlante.
Il aperçut Madeleine.

—Bon jour, Madeleine lui dit-il, en lui tendant la main. J'ai été bien malade cette nuit. Pardonne-moi, mon enfant... je me rappelle... maintenant bien ; j'ai bien dû t'effrayer, ma pauvre chérie.

—J'avais si peur que tu fusses malade, père.
—Que s'est-il donc passé ?... Tout cela bouillonne dans ma tête comme une pensée affreuse. A quelle heure suis-je rentré, hier soir ?

—Il était neuf heures ; tu étais bien pâle ; le portier te conduisit...
—Et je n'ai rien dit, interrompit Dominique avec inquiétude.

—Tu as dit : Nous sommes cent mille...
—Devant le père Jacques ?...
—Oui, père.
—Ah !. Et puis ?...
—Tu as parlé de belles robes.
—C'est bien cela, c'est bien cela, murmura à demi voix le soldat. Je n'ai rien dit autre chose ?

—Des mots entrecoupés, des phrases sans suite, des exclamations qui me faisaient bien peur !... Une fois, père, tu t'es levé sur ton séant, et tu as crié en frappant sur ton lit : c'est bien lâche !... c'est bien lâche !...
—Est-ce qu'il te serait arrivé quelque chose de malheureux ?
—Non, Madeleine, tu sais ! les rêves... ça ne veut rien dire... J'ai eu la fièvre cette nuit, c'est sûr, voilà pourquoi j'ai tant parlé ; voilà pourquoi j'ai été si agité.
Et Dominique se laissa retomber sa tête sur son traversin, ne prononça plus un mot.

Une de ses mains serrait son front, comme s'il eût voulu l'interroger sur ce qui s'était passé la veille, et l'on comprenait au mouvement de ses lèvres qu'il parlait tout bas à sa pensée et à ses souvenirs.

—Laisse-moi, ma petite Madeleine, dit-il tout à-coup, je vais me lever.

Madeleine s'approcha du lit et tendit son front à son père.

Celui-ci l'embrassa et vit deux larmes qui coulaient le long de ses joues.
—Tu pleures, mon enfant, lui dit-il avec une émotion triste, et en appuyant ses moutaches blanches sur les cheveux de la jeune fille, tu pleures ; tu es malheureuse, n'est-ce pas ? nous sommes si pauvres !

—Oh ! ce n'est pas cela, mon père.
—Mais, je l'assure, mon enfant chéri, qu'il ne m'est rien arrivé. Au contraire, nous aurons de l'argent ; je le crois, du moins, cet homme m'a bien promis.
—Il était bon ?
—Oui, bon... très bon !... Je ne veux pas que tu pleures ; embrasse-moi.

La jeune fille essuya vivement ses yeux et se mit à sourire ; mais ce sourire était tout humide des larmes que la pauvre enfant venait de verser.

Elle alla dans le petit cabinet qui servait de chambre à coucher, ouvrit sa fenêtre et émietta un peu de pain sur le toit pour ses petits oiseaux.
Pendant ce temps, Dominique s'était levé. Il se rappelait bien la scène du cabaret, le tableau sombre de toutes les misères que lui

avait fait le major Lipardeau, ses cris d'indignation, de menace contre les orgueilleux bourgeois du peuple, puis tout disparaissant de sa pensée au milieu d'un chaos confus.

—Mon Dieu !... mon Dieu !... murmura-t-il en prenant sa tête dans ses mains, que s'est-il donc passé ? Le major était penché sur moi, les yeux enflammés, le visage terrible... je le vis encore... que me disait-il ?... que m'a-t-il mis dans la main ?... Oh ! ma tête !... ma tête !... Cet homme m'a parlé comme un parlerait le démon !... Ne m'a-t-il pas présenté un papier ?... Oui... oui... mais qu'y avait-il sur ce papier ?... ah ! l'ivresse !... l'ivresse !... C'est la dégradation de l'homme.
Et il se frappa le front de son poing fermé avec un mouvement inexprimable de dédaigneuse colère.

Il y eut alors dans la pauvre mansarde du vieux soldat un long moment de silence. De temps en temps seulement on entendait des mots à peu près intelligibles. C'est la voix de Madeleine appelant sur les toits les petits oiseaux.

Dominique releva la tête d'un mouvement brusque, et marchant avec agitation, il se remit à parler tout haut.
—En interrogeant encore Madeleine peut-être pourrai-je savoir... les mots qu'elle ne comprend pas, je les comprendrai, moi... ils m'ont peut-être les souvenirs qui m'échappent.
—Madelaine !. Madeleine !
—La jeune fille accourut.
—Ecoute, lui dit le soldat, je voudrais bien

FAITS RELIGIEUX.

Mission de Notre-Dame-du-Lac, Sur les bords du Lac Michigan, dans le Nord de l'Etat d'Indiana.

C'est encore un chapitre de cette merveilleuse histoire de la charité catholique, où l'on compte autant de prodiges que de pages. Il y a douze ans, en 1841, le P. Sorin, de l'Institut fondé à Sainte-Croix-les-Mans (France) par le R. P. Moreau, quitta la maison mère, suivi de six frères seulement, pour venir en Amérique enseigner les petits enfants. Arrivés au Havre, ils n'avaient pas de quoi payer leur passage, Dieu y pourvut. Ils ne songèrent d'abord qu'à établir tout au plus quelques maisons d'école, et, en raison de leurs ressources, c'était une ambition démesurée, une de ces folies qui se renouvellent tous les jours depuis la première folie de ces pauvres pêcheurs qui entreprirent la conquête spirituelle de l'univers païen.

Le Père, qui n'avait au moment de son départ que six compagnons, est aujourd'hui à la tête de plus de cent religieux, prêtres, frères ou sœurs. Ils rivalisent de bâtir quelques institutions primaires; ils ont aujourd'hui un collège pour les jeunes garçons à Notre-Dame-du-Lac, un pensionnat pour les jeunes filles à deux lieues de là, dans le diocèse de Détroit; trois noviciats, un pour les prêtres, un pour les simples frères, un autre pour les saintes femmes dont le dévouement s'associe avec tant d'aide et de succès à l'œuvre commune; deux orphelinats pour les enfants abandonnés des deux sexes, où on leur enseigne divers métiers.

C'est tout un peuple qu'évangélise cette mission. Il y en a de tous les coins du monde: des Irlandais, des Allemands, des Canadiens, des Américains de diverses contrées, des Indiens primitifs. C'est même la seule mission du diocèse de Vincennes qui ait eu, en outre de ses religieux, membres de ces peuples sauvages, maintenant peuplés au-delà du Mississippi. Non seulement ils ont construit plusieurs maisons d'école, ce premier objet de leurs pieuses prévisions, mais ils ont élevé neuf églises et fondé trois stations. Ces stations sont des maisons particulières, dispersées sur plusieurs points du territoire, dont l'égende est considérable, et où l'on célèbre la messe de temps en temps, on attendait qu'on ait assez d'argent pour édifier des temples au vrai Dieu, et qu'on trouve assez de prêtres pour y sacrifier chaque jour la victime sans tache.

Comment tant de travaux ont-ils pu s'accomplir! Comment un si petit nombre d'hommes a-t-il pu, en si peu de temps et dans le dénuement de toutes ressources humaines, concevoir, commencer, exécuter, soutenir, faire prospérer une création véritable, qui n'est rien moins que la fondation d'une société chrétienne de plus sur la surface du globe? Comment, tandis que la chimérique Icarie, cette inspiration du progrès moderne, voit finir son roman à l'audience des assises, Notre-Dame-du-Lac s'est-elle établie sur de si solides fondements? Qu'on le demande à la prière, qu'on le demande à l'aumône, à l'esprit de sacrifice, à la résignation absolue aux volontés de Dieu. Qu'on le demande à cet ensemble de vertus fortes et douces qui compose la vertu chrétienne. Qu'on le demande surtout à la Vierge, cette Sainte Mère qui a donné son nom à la jeune colonie et qui attire sur elle les bénédictions du divin Fils. O œuvres du génie, que vous êtes petites à côté des œuvres de la foi! On connaît vos moyens, on compte vos procédés, et ils sont bien mesquins dans leur grandeur relative. Mais la foi! elle agit on ne sait comment, et ce je ne sais quoi renouvelle le monde!

La mission de Notre-Dame-du-Lac s'est développée en Amérique d'une façon toute providentielle et qui ouvre le plus vaste champ à l'exercice de ses bienfaits. Elle y est surtout d'une utilité toute particulière par le caractère de ces maisons d'orphelins. Les Sœurs de charité en entretiennent beaucoup depuis déjà de longues années. Mais elles ne peuvent garder les jeunes garçons après qu'ils ont atteint l'âge de dix ou douze ans. A cet âge, les protestants s'offrent avec empressement à les recueillir, parce qu'ils trouvent dans ces enfants toutes les garanties que donne, même à leurs yeux, une éducation à la fois tendre et pieuse. Mais plusieurs d'entre eux les adoptent avec le secret dessein de les attirer dans leurs sectes respectives.

Ceux mêmes dont le prosélytisme n'est pas le mobile influent sur ces jeunes cœurs, les corrompent par l'exemple et par l'isolement où ils les tiennent de toute consolation, de toute nourriture, de tout appui catholique. C'est pour fortifier et pour sauver ces tendres âmes que le P. Sorin a fondé des orphelinats qui sont en même temps de véritables ateliers d'apprentis. A dix ou douze ans il reçoit les pauvres petits abandonnés des mains de leurs pieuses mères en Jésus-Christ. Il leur fournit les moyens de gagner le pain du corps et il leur distribue le pain de l'âme. Comme il les instruit jusqu'à vingt-trois ans, il a le temps de les plier à la discipline de la foi avant de les rendre au monde, et de leur donner cette trempe vigoureuse qui leur permettra de résister au dissolvant des passions. La société civile trouve dans cette institution une pépinière d'artisans soumis à Dieu et dociles au Gouvernement. La mission y voit naître des vocations qui lui permettent de recruter des hommes dévoués pour les diverses fonctions auxquelles elle consacre ses enfants, le sacerdoce, l'enseignement professionnel et littéraire, la pratique agricole, et pour les femmes l'exercice des arts qui leur sont familiers, l'éducation des jeunes filles et le soin des malades.

Une idée si féconde ne pouvait manquer de devenir promptement populaire. D'une distance de sept cent cinquante lieues, on envoie des enfants aux Pères de Notre-Dame-du-Lac. Un grand nombre d'évêques déclarent de tous côtés, en Amérique, la fondation d'œuvres de ce genre, parce qu'ils y trouvent ce qui est le propre des créations du catholicisme, la satisfaction des légitimes intérêts terrestres et de ce qu'on peut appeler le grand intérêt de Dieu, le salut des âmes qu'il a créées. Le Père Sorin partait en ce moment la France pour aller à lui des coopérateurs. Tous les cœurs de bonne volonté peuvent s'engager utilement dans cette communauté de dévouement, dont la charité est la raison sociale. Depuis l'homme honoré du sacerdoce de Jésus-Christ jusqu'au simple manœuvre, toute âme religieuse qui voudra se plier sous le joug des trois vœux monastiques peut prendre rang dans

cette famille d'ouvriers du Seigneur. On y compte des serruriers, des forgerons, des artisans de toute sorte, des laboureurs. Un des Frères, qui enseigne le premier de ces métiers, a même obtenu une médaille d'honneur à la dernière exposition de l'industrie du comté qu'il habite. Un cœur humble et des bras forts peuvent y servir Dieu et les hommes, aussi bien que le professeur et le savant. La mission a surtout besoin de prêtres et d'instituteurs. Il n'y a que quatre prêtres pour desservir les trente-trois stations dont nous avons parlé en commençant. Quant aux instituteurs chrétiens, quel bel emploi de leurs facultés, quelle noble fin pour leur vocation que de propager tout ensemble dans ces pays livrés à l'erreur, les doctrines de la vraie science et les lumières de la vraie foi!

CONVERSIONS.—Madame Martha Forbes, institutrice presbytérienne engagée à l'école nationale, a été convertie à la religion Catholique, et reçue par le Rév. Synan, P. P. (Limerick Reporter.)

— Est décédé à Mill street, Carrick-on-Suir, R. C. Jackson, Eccl., auparavant de la Lodge sud (South Lodge). Il a été reçu dans le sein de l'Eglise Catholique trois jours seulement avant sa mort, par le Rév. Patrick Power, C. C. (Ibid.)

— Madame Galton, épouse du Rév. J. S. Galton, vicarier perpétuel de St. Sidwell, a prononcé son abjuration et a été reçue dans l'Eglise Catholique à l'Abbaye-Tor, Torquay. (Catholic Standard.)

MELANGES RELIGIEUX.

MONTRÉAL, MARDI, 1er JUIN 1852.

PREMIÈRE PAGE:—Tableau de la Naissance du Protestantisme, tiré de l'histoire des variations des Eglises Protestantes. (Suite).—Correspondance Lyonnaise.

FEUILLETON:—LE MONTAGNARD OU LES DEUX RÉPUBLIQUES;—1793-1848.—Seconde partie 1848.—(Suite.)

TEMPÉRANCE.— Cette grande cause des individus, des familles et des sociétés, voit le nombre de ses défenseurs s'accroître tous les jours; elle se développe, se popularise et tend de plus en plus à s'universaliser. Aujourd'hui, la tempérance n'est pas seulement un symbole de moralité dans l'ordre religieux ou social, elle est encore admise à prendre rang parmi les intérêts majeurs des peuples. Les peuples eux-mêmes la proclament, et c'est le tour des législatures de s'enorgueillir presque de joindre aux exhortations pressantes de ses pieux propagateurs en religion, l'autorité imposante de leurs statuts pénaux. Il semble qu'au souvenir des maux accumulés dont le vice d'intempérance a contristé le monde, qu'à la perspective de maux également déplorables qu'il menace d'amener encore, la législation humaine ait juré l'extermination de cette hydre dévorante des sociétés modernes, et de lui dire par un arrêt solennel: tu n'iras pas plus loin!

En France, où le cabaret est reconnu pour être l'école propagatrice des insurrections sanglantes, l'autorité sait employer contre eux une répression sévère dont les effets réparateurs se font déjà sentir. En Amérique, nous voulons dire dans les Etats-Unis, où la préoccupation à peu près exclusive des intérêts matériels n'a pu empêcher de voir le travail dissolvant des boissons alcooliques au détriment de la société tout entière, cette même réforme est devenue assez populaire pour gagner le pas sur bien d'autres dans plusieurs des états de l'Union. Avec la raison et les sympathies du grand nombre pour elle, il n'est pas douteux qu'elle finira par triompher

complètement des obstacles que lui oppose continuellement l'intérêt mercantile partout où cet intérêt existe.

Quand nous disons que la tempérance est maintenant une cause populaire, c'est que les manifestations d'un sentiment public à cet égard ne cessent pas d'être nombreuses. L'affluence de monde aux lectures qui se donnent en public sur ce sujet est elle-même un fait remarquable. Sur les treizeaux où la cantatrice et le joueur de gobelets n'ont reçu que legoût ou la curiosité frivole de leur public, la foule souffre volontiers que la tempérance y plaide à son tour sa propre cause au profit de la morale et de l'humanité. Seulement, au lieu d'un ministre de la religion, au lieu d'un membre quelconque des communions dissidentes, c'est un homme du monde qui souvent aujourd'hui, grâce à l'avancement de la réforme dont nous parlons, attire à lui le peuple et s'en fait écouter aussi religieusement que l'exige la grandeur de l'idée et la nécessité de la réforme qu'il cherche à faire prévaloir.

Nous ne notons pas d'habitude toutes les lectures sur la tempérance qui se font en anglais au sein de notre population; mais nous dirons quel peu de mots de la dernière qu'on donne vendredi soir à Barum, ce amateur célèbre de curiosités naturelles, ex-chef de musée, etc., de la ville de New-York. Le Maire, quelques membres du Conseil de Ville et les officiers de la Société de Tempérance assistaient à la lecture de M. Barum. L'orateur ne fit pas valoir un grand nombre d'arguments nouveaux à l'appui de sa thèse, mais il surprit véritablement son auditoire par la manière tout-à-fait heureuse dont il remplit sa tâche. Des arguments connus étaient présentés par M. Barum sous une forme attrayante et nouvelle. Le lecteur parla deux heures durant, et son discours dut produire une impression toute favorable à la célèbre Loi du Maine contre l'intempérance.

M. Barum renouvela samedi soir cette lecture en présence d'une foule considérable. Nous aimons en terminant ce court article à signaler à l'attention du lecteur la lettre d'un "Un Tempérant" que nous insérons avec plaisir comme faisant suite à d'autres excellents écrits du même correspondant déjà publiés pour le même objet. Nous ne pouvons que l'inviter de nouveau à nous continuer ses utiles faveurs.

On nous informe qu'un incendie désastreux, dont l'origine demeure inconnue, a dévasté une grande étendue de forêt, vendredi dernier, à St. Ambrose de Kidare. Ce sinistre, dans lequel il faut comprendre quatre ou cinq granges réduites en cendres, a été signalé par la destruction d'une immense quantité de bois de chauffage et l'embrasse un rayon de plusieurs lieues.

On nous dit qu'à Bois-Brûlé, concession de l'Industrie, une maison avec grange ont été dévorés par les flammes et que l'incendie, favorisé par la sécheresse, a consumé un grand amas de bois de chauffage dont une portion considérable appartenait au collège de St. Charles de l'Industrie.

Samedi, la chaleur avait atteint à 27 degrés de Réaumur: température la plus chaude que nous ayons eue ce printemps; le soir, ce fut un violent orage accompagné d'éclairs pénétants et de roulements de tonnerre. Le lendemain, dimanche, le thermomètre était descendu à plus de 7 degrés, ce qui a produit une variation subite de 20 degrés; état d'atmosphère peu favorable à la santé, surtout pour les personnes sujettes aux douleurs rhumatismales.

Des lettres reçues de l'Isle de Vancouver mentionnent l'étendue et la richesse considérable des mines d'or qu'on y découvre depuis quelques mois; mais les incursions fréquentes des naturels d'alentour est un obstacle sérieux à cette exploitation. On espère que le gouvernement américain favorisera les opérations minières par un envoi de troupes suffisantes pour tenir en respect ces dangereux adversaires de la civilisation.

NOUVELLES D'EUROPE.

Arrivée de l'Artic.

Ce steamer est arrivé lundi matin à New-York.

ANGLETERRE.— Nous aurons à entrer dans quelques détails au sujet de mesures législatives auxquelles le rapport télégraphique fait brièvement allusion, telles que le bill sur la Jurisdiction Ecclésiastique, sur les Protestants dissidents et sur les Evêques des colonies, tous projets de loi que vient d'admettre la chambre des lords. Quant au bill des milices, il est encore sous considération devant les Communes.

Le Times de Londres regarde l'adoption de ce projet de loi concernant les milices comme dangereux pour le repos et la popularité du gouvernement.

Le 16 mai, le village de Menca a été presque à moitié détruit dans une conflagration.

Les avis reçus des mines d'Australie, sont encore favorables. Cinq individus ont été réalisés en six semaines une valeur de £250 en or.

IRLANDE.— Le vice-roi d'Irlande a déclaré, par sa réponse à une députation sollicitant son intervention en faveur de Smith O'Brien et de ses compagnons, qu'il ne se croyait pas en juste autorité à recommander cette prière à l'attention de Sa Majesté.

FRANCE.— Les généraux Lamoricière et Bédouat se sont tous deux refusés à prêter le serment d'allégeance envers le Président. La lettre du premier de ces généraux a plus fait sensation que celle du général Changarnier, remplie qu'elle était de révélation et de personnalités offensantes pour la personne de Louis-Napoléon.

L'empereur de Russie aurait formellement réclamé le remboursement de ses avances faites au dernier coup.

Le bruit court que le département de la police va être supprimé (?) et que M. de Persigny recevra le portefeuille de ministre des affaires étrangères.

Le préfet de la Seine a donné vendredi, 14 mai, un grand banquet aux officiers de l'armée.

Le commerce à Paris a repris de l'activité, à raison de l'affluence considérable d'étrangers et des commandes nombreuses reçues d'Amérique. Il y avait inactivité à la Bourse.

ESPAGNE.— Il est question de réformer le ministère, mais on ne sait encore rien de précis.

AUTRICHE.— Le 10 mai eut lieu à Vienne une grande fête militaire. Plus de quarante mille hommes y parurent sous les armes. L'empereur de Russie est parti le jour suivant pour Berlin.

ITALIE.— L'anniversaire de la promulgation de la constitution a été célébré par tout le pays avec enthousiasme.

La chambre des députés a adopté la loi relative à la taxe foncière.

SUISSE.— Le grand conseil en est venu à l'adoption d'un projet d'amnistie sur une grande échelle et dont l'effet doit remonter jusqu'à 1846.

Fête Militaire à Paris le 10 Mai 1852.

DISTRIBUTION DES AIGLES A L'ARMÉE.

Un temps magnifique a favorisé cette fête militaire, qui avait attiré un concours immense de curieux.

La cérémonie avait été divisée en quatre parties: La revue, La distribution des aigles, La bénédiction, Le défilé.

Voici le discours que le Prince-Président a adressé à l'armée: "Soldats, L'histoire des peuples est en grande partie l'histoire des armées. De leurs succès ou de leurs revers dépend le sort de la civilisation et de la patrie. Vainement, c'est l'invasion ou l'anarchie; victorieuses, c'est la gloire ou l'ordre.

"Ainsi, les nations comme les armées portent-elles une vénération religieuse à ces emblèmes de l'honneur militaire, qui résument en eux tout un passé de luttés et de triomphes.

"L'igle romaine, adoptée par l'empereur Napoléon au commencement de ce siècle,

fut la signification la plus éclatante de la régénération et de la grandeur de la France. Elle disparut dans nos malheurs. Elle devait revenir lorsque la France, relevée de ses défaites, méritasse d'elle-même, ne se méritait plus répéter sa propre gloire.

"Soldats, Reprenez donc ces aigles, non comme un menace contre les étrangers, mais comme le symbole de notre indépendance, comme le souvenir d'une époque héroïque, comme le signe de noblesse de chaque régiment.

"Reprenez ces aigles qui ont si souvent conduit nos pères à la victoire, et jurez de mourir, s'il le faut, pour les défendre."

La Patrie dit au sujet de ce discours et de la cérémonie religieuse: "Ces patriotiques paroles, fréquemment interrompues par les acclamations enthousiastes des chefs de corps, auxquelles s'épouvaient les troupes par le cri de: Vive Napoléon! ont produit une profonde sensation; elles auront en France et en Europe un grand retentissement.

"A une heure, les chefs des divers corps, descendant les gradins, ont marché dans le même ordre vers l'autel où le clergé les attendait en grande pompe, et sont venus se placer sur le paillet qui entourait la chapelle, portant dans leurs mains les drapeaux aux flammes tricolores, à l'ombre desquels vont s'abriter désormais la gloire, la grandeur, l'indépendance de la patrie.

"Le chapitre métropolitain, l'Archevêque de Paris en tête, les chanoines honoraires de l'Eglise de Paris, MM. les curés et vicaires, les séminaristes diocésains, avaient été convoqués à cette cérémonie.

"A un signal donné de l'autel, le canon a fait entendre sa voix de bronze, et la cérémonie religieuse a commencé. Un nouveau coup de canon a annoncé l'élévation. A ce moment, les tambours ont battu aux champs, les trompettes ont sonné la marche, les troupes ont présenté les armes, les drapeaux se sont inclinés, et tous les officiers, sans commandement, se sont dévoués pour rendre hommage à ce Dieu des armées qui a si souvent béni les gloires destinées de la France.

L'Archevêque a procédé ensuite à la bénédiction des drapeaux.

Cent et un coups de canon ont retenti pendant cette cérémonie."

Après la bénédiction des drapeaux, Mgr l'Archevêque de Paris a prononcé le discours suivant: Sanctificate bellum.

Jer. VI. 4.

"Prince, soldats! Le Dieu de paix, dont nous sommes les ministres, est aussi le Dieu des armées. Voilà pourquoi notre place, la place de la religion, est marquée dans cette fête guerrière.

"Il y eut toujours une religion des combats. Chez le peuple juif, c'est Dieu qui dirigeait les batailles, qui formait les grands capitaines, qui inspirait aux prophètes les accents les plus belliqueux. Les Romains plaçaient les dieux à côté des aigles, en tête des légions.

"Constantin recruta ses grandes victoires sous l'étendard de la croix. Nos pieux chevaliers, avant d'aller combattre les infidèles, se faisaient armer et béni par l'Eglise. Je ne parle pas de ce drapeau de l'Armée nationale que nos rois allaient recevoir des mains de la religion, avant leur expédition guerrière, sur l'autel de St. Denis; le souvenir en est venu naturellement à tous les esprits.

"Chose étonnante! l'Eglise, qui prêche à tous la paix, l'Eglise, dont la milice sainte ne sait verser que son sang, et à un moment horreur du sang ennemi, l'Eglise a toujours eu des bénédictions abondantes pour le soldat, pour ses armes et pour ses drapeaux.

"L'explication de ce mystère n'est pas difficile, et c'est tout le sens de cette solennité, militaire à la fois et religieuse.

"La paix est le dessein de Dieu. C'est le but vers lequel marchent les sociétés humaines, quand elles suivent, dans leur cours régulier, les principes de la justice et les inspirations d'en haut. La guerre n'est légitime qu'à la condition de conquérir et d'assurer la paix. Les armées sont dans la main de Dieu comme de puissants instruments de pacification et d'ordre public.

"Le droit à la force pour se faire respecter ici-bas; mais à son tour la force a besoin du droit pour demeurer elle-même dans l'ordre providentiel. La paix est donc toujours le but, la guerre quelconque le moyen: moyen terrible, mais nécessaire, hélas! par l'effet des passions, qui agitent le monde.

"Voilà pourquoi Dieu l'approuve; pourquoi les prophètes l'appellent sainte, sanctificate bellum; pourquoi l'Eglise a pour elle des paroles de bénédiction, d'encouragement et presque d'amour; pourquoi aujourd'hui, comme si souvent dans le passé, le soldat et le prêtre se sont rencontrés et se sont tendu la main.

"Le soldat et le prêtre, placés l'un et l'autre sous les lois austères de la discipline, ayant au cœur les mêmes principes de conduite, qui sont l'amour du devoir par

me rappeler tout ce qui s'est passé hier soir; tu comprends, je dois revoir le major aujourd'hui, et je ne voudrais pas vis à vis de lui avoir l'air de ne plus me souvenir... Je te jure bien, ma petite Madeleine, que jamais pareille chose ne m'arrivera plus. Voyons, cherche bien dans la tête tous les mots épars que j'ai pu prononcer cette nuit. Ce serait un indice.

— Je te l'ai dit, mon père, tu as parlé de menaces... d'oppressions... Tu as dit une fois: L'heure va sonner... voilà tout.

— Et je n'ai pas parlé de... papier?

— Si... si...

— Qu'ni je dit?... qu'ai-je dit?... rappelle toi bien, Madeleine.

— Au même moment on frappa à la porte.

— On frappe, Madeleine, dit Dominique, qui devint pâle.

— Tu n'as ouvert, mon père.

— Certainement Madeleine.

Certes, dans tout autre moment, deux coups frappés à la porte de la mansarde n'eussent rien étonné la jeune fille, et Dominique n'y eût pas prêté la moindre attention, mais, dans la triste disposition d'esprit où tous deux se trouvaient, ces deux coups retentirent dans leur poitrine comme l'annonce d'un malheur.

Le soldat comprit que l'émotion intérieure qu'il ressentait devait paraître sur son visage, et par cet amstr propre instinctif de vieux militaire, il passa vivement ses doigts dans ses yeux pour y ramener les couleurs, et il se leva.

— Lui?... dit Dominique à voix basse en regardant la personne qui venait d'entrer. C'était en effet le major Lipardeau.

— Bonjour, mon brave, dit celui-ci d'une voix air jovial; je viens vous apporter votre argent. Vous voyez que le major Lipardeau est exact.

Et, s'approchant de Dominique, il lui dit à voix basse:

— L'affaire est faite, tu es des nôtres.

Dominique regarda fixement le major dont le visage avait une expression pleine de bonhomie.

— Laisse- nous, Madeleine, dit-il à sa fille, j'ai à causer avec le commandant; vas un instant chez le père Vancelay.

— Ah! c'est cette chère Madeleine dont vous m'avez tant parlé, dit Lipardeau en s'approchant de la jeune fille. Elle est charmante; tu permets, mon brave; c'est un baiser paternel!

Et il embrassa Madeleine sur le front.

Celle-ci rougit, comme si le contact de cet homme eût souillé son front frondeux et si pur.

— Charmante enfant! murmura le major en étendant le billet de cinq cents francs sur la cheminée.

Madeleine était sortie.

Dominique se leva pour s'assurer que la porte était bien fermée.

— Très bien!... très bien!... dit Lipardeau, qui s'était assis, je vois que tu es un homme prudent. La prudence est la première des vertus.

(A continuer.)

VARIETES.

Puissance de la Vertu.

Un ouvrier ébéniste du faubourg St.-Antoine (Paris), Eugène M..., était marié depuis près de deux ans avec une jeune femme qu'il avait épousée par amour et malgré la résistance de ses parents. Les premiers mois de cette union furent très heureux; Eugène M... était un excellent ouvrier; l'ouvrage ne lui manquait jamais, et avec l'ouvrage, le pain abondait dans la maison. Mais, au bout de quelques mois, entraîné par des camarades dissipés et fainéants, Eugène, au lieu de rapporter de l'argent au ménage tous les soirs, s'habitua à aller le dépenser après sa journée avec ses compagnons de débauche. La misère ne tarda pas à être le fruit de cette conduite.

Un enfant était venu accroître encore la difficulté de l'existence du modeste ménage, et le père, ne pouvant supporter les reproches de sa femme et n'ayant pas le courage de s'arracher à ses mauvais penchants, prit le parti de quitter le domicile conjugal. Il continua à travailler dans le faubourg, mais cessa de voir sa femme et son enfant, et chercha à s'étonner sur sa santé, en se plongeant dans l'ivresse et les plaisirs.

Cette conduite dura depuis plusieurs mois, lorsque ces jours derniers, M... étant allé avec ses amis, voit entrer une femme tenant un petit enfant; sur ses bras et chantant d'une voix affaiblie par les privations une de ces romances que de pauvres femmes vont chanter de café en café pour gagner leur vie. Cet-

te femme, c'était la sienne. Elle reconnut immédiatement son mari et se trouva mal. Il fallut l'emporter. La malheureuse femme n'eut pas la force de prononcer le nom de son mari. Elle ne recouvra ses sens qu'après avoir été conduite dans une pharmacie voisine, et eut la générosité de ne pas relever la cause de son évanouissement.

Cette scène avait vivement impressionné Eugène M...; le remords était entré dans son cœur; son ancienne affection pour sa femme s'était réveillée, mais il se sentait indigne de retourner auprès d'elle. Tourmenté par le désespoir et pris d'un accès de mélancolie, il résolut de se suicider, et mit son projet à exécution en allumant un réchaud de charbon dans sa chambre hermétiquement fermée.

Heureusement il n'était pas encore entièrement asphyxié, lorsqu'une main frappa doucement à sa porte. N'obtenant pas de réponse, la personne qui désirait entrer fit ouvrir la porte, et on trouva M... étendu sur son lit et ne donnant plus aucun signe de vie. On eut beaucoup de peine à le ramener; mais enfin il reprit ses sens, et, à la vue de la personne qui se trouvait devant lui et qui lui prodiguait les soins les plus tendres, il fut saisi d'un tremblement convulsif; il retrouvait sa femme qui avait été mise sur les traces de son mari et venait lui apporter son pardon.

L'heureux ouvrier versa des larmes de joie; il est revenu habiter avec sa femme, et depuis lors il a repris ses anciennes habitudes d'ordre et de travail. Rien n'est beau et consolant comme ce ménage d'ouvriers, où le mari fait

tout ce qu'il peut pour faire oublier ses fautes et où la femme applique généreusement tous ses efforts à faire oublier son pardon.

DOULEUR MATEERNELLE.— Un triste événement vient d'apporter une nouvelle douleur à une famille déjà désolée par la perte récente d'un de ses membres. Une jeune fille de 17 ans allait contracter un riche mariage, lorsqu'elle fut emportée par une congestion cérébrale et enlevée à ses parents dans l'espace de quelques heures.

La douleur de la mère fut telle que sa raison en souffrit; cependant, depuis une huitaine de jours, elle semblait plus calme, lorsqu'elle sortit et dirigea ses pas vers la demeure d'un peintre, à qui elle demanda de faire le portrait de sa fille, d'après celui du père à qui elle ressemblait beaucoup et les indications complémentaires qu'elle lui donnerait. Le peintre répondit qu'il essaierait de la satisfaire. Le portrait du père fut envoyé, les indications furent fournies, et l'artiste se mit à l'œuvre.

Quelques jours après, la mère revint; en entrant, elle jeta un regard rapide dans l'atelier; elle aperçut un chevalier, et, sur ce chevalier, une toile; elle se précipita, s'arrêta, poussa un cri, tend les bras, puis tombe à la renverse. Quand cette malheureuse mère revint à la vie, elle était folle. (Courrier des Etats-Unis.)

dessus toutes choses et l'esprit de dévouement jusqu'au sacrifice de sa vie, travaillé ensemble, quoique diversifié, à procurer, par l'apaisement des passions, le triomphe de la justice, dans les sociétés humaines.

Que de services rendus à la paix publique par cette glorieuse armée qui vient aujourd'hui incliner son front devant la majesté suprême! D'où vient que ces bruits sourds qui grondent dans les entrailles de la France et de l'Europe se sont tus tout à coup? Pourquoi ces menaces de guerre civile et d'anarchie, qui jetaient l'épouvante dans les esprits, sont-elles désarmées? Qui a arrêté ce travail de dissolution qui faisait de si rapides progrès? C'est une volonté ferme et résolue, appuyée, d'un côté, sur la volonté nationale, qui fait son droit, et, de l'autre, sur une invincible armée, qui fait sa force.

Et maintenant, salut, glorieux étendards, symbole de tant de victoires! Notez, à me de pontife, qui n'est jamais usé étranger à aucun des sentiments du patriotisme, éternel en vous revoiyant. La gloire en ce moment efface à nos yeux les anciens maux de la patrie. Et pourtant tant de douloureux souvenirs qui ne trouvent pas place ici ne sauraient être oubliés!

O prince! que la volonté d'un grand peuple a mis à la tête de ses destinées, nous comprenons ce que ces signes héroïques, que vous nous apportez comme la plus glorieuse part de votre héritage domestique, doivent dire à votre cœur.

Ah! nous comptons sur votre sagesse; elle vous mettra à l'abri des éblouissements de la gloire. La France a soif de tranquillité et d'ordre. Fatiguée de la licence, sans répudier la liberté, elle veut se reposer à l'ombre d'un pouvoir fort et tutélaire. Continuez à la combiner dans les voies pacifiques où elle est entrée. Qu'elle puisse développer tous les éléments de force et de prospérité cachés dans son sein fécond.

Au-dessus des intérêts matériels et y a les intérêts moraux du pays. Ils sont l'âme et le cœur d'un grand peuple, sans lesquels il ne peut tarder à décliner et à se dissoudre. Soyez toujours leur défenseur. La religion que vous aimez ne vous demande pas des privilèges et des faveurs, elle vous demande de lui consacrer toujours ce que l'empereur, votre oncle, lui tendit dans les beaux jours de sa gloire, la liberté de vivre et de faire le bien. Vous y gagnerez la reconnaissance des peuples et la sainte gloire, peut-être, qu'un grand cœur puisse encore ambitionner aujourd'hui.

Prince regardez moins le passé que l'avenir. On peut parler de paix quand on tient dans sa main de si vaillantes armées. Vos aïeux, des cimes de l'Atlas aux cimes des Alpes et des Pyrénées, ont pour leur vol sublime l'Assez vastes espaces.

La Providence vous destina à l'édification d'une œuvre grande et sainte.

Souvenez-vous que pour bâtir le temple Dieu préféra Salomon à David. Continuez à reconstruire en paix la société si profondément ébranlée. Bâissez d'une main, et de l'autre tenez toujours l'épée glorieuse de la France.

Vous avez d'ailleurs compris qu'à une époque où toutes les institutions tendent à s'empêcher de plus en plus l'esprit de l'Évangile, l'édifice social ne peut bien se cimenter que dans l'amour et la clémence.

O Dieu, maître souverain de la guerre et de la paix, qui dispenses les combats, qui calmez les tempêtes, qui biez, quand vous le voulez, le glaive tiré par le combat, qui conteris bella; venez bénir vous-même ces étendards, surmontés des signes éclatants de votre puissance et de votre sainteté. Qu'en les voyant, le courage s'enflamme et monte jusqu'à son céleste principe: De celo fertur est.

Ne les rendez terribles qu'aux ennemis du repos public, et à ces nations, s'il s'en trouvait encore, jalouses de notre gloire et de notre prospérité, et qui tentent de les troubler, ad dissipandas gentes que bella volunt. Qu'ils soient pour nos vaillants soldats une sauvegarde et un gage assuré de la victoire, victoria certe fiducia.

Qu'ils renferment dans leurs plis glorieux la paix et la guerre pour la sécurité des bons et la terreur des méchants, et qu'à leur ombre la France respire et soit, pour le bonheur du monde, la plus grande et la plus heureuse des nations!

L'ordre le plus parfait a constamment régné pendant et après la cérémonie.

Un mot sur l'Inquisition.

Comme on a pour pratique en ce pays, où le Protestantisme a tant d'influence sur la jeunesse par le moyen de ses écoles, de nous donner une fautive idée de l'Inquisition espagnole, nous la représentons comme le plus cruel et le plus sanguinaire de tous les tribunaux. Je pense qu'il s'est fait avantageux pour dissiper bien des préjugés faux d'insérer dans votre intéressant journal les notes suivantes qui sont extraites en partie ou du moins en substance, de M. le comte Joseph de Maistre, savant si bien connu dans la république des lettres pour l'homme le plus instruit et le plus consciencieux qu'on puisse consulter.

Les protestants en général voient Innocent III à tous les anathèmes, parce qu'ils le regardent comme le fondateur de l'Inquisition. Ils le traitent de Pontife sanguinaire, quoique certain ment il n'ait jamais répandu de sang, et qu'on n'ait jamais pu s'en reprocher à l'Inquisition de Rome. Dans l'Espagne même l'Inquisition n'a jamais jugé à mort; elle jugeait seulement du cas d'hérésie, et le tribunal civil se réservait les condamnations. On accuse peut-être les rois d'Espagne d'avoir été trop sévères, mais qu'on fasse attention qu'ils étaient alors menacés par les Juifs, les Maures, et une infinité d'hérétiques, qui mettaient le royaume dans le plus imminent danger. Il n'était donc pas étonnant qu'ils se fussent montrés contre ces infidèles et ces perturbateurs de leur empire. Quant à Innocent III, tous les auteurs catholiques s'accordent à en dire le plus grand bien. Ce Pape, auparavant nommé Lothaire Couri, fut élevé sur la chaire de St.-Pierre en 1198. Son premier soin fut d'unir les princes chrétiens pour le recouvrement de la Terre-Sainte, et de s'opposer aux Albigeois qui désolaient le Languedoc. Il montra autant de zèle pour les méchants que pour la foi. En fait-il-il d'avantage aux hérétiques pour le leur faire haïr? Quand Lucifer fut vaincu et chassé du Paradis par l'Archange St.-Michel, sans doute il devait bien le haïr et le maudire, surtout quand il s'aperçut que le séjour de sa nouvelle demeure ne valait pas celui qu'il venait de perdre.

Un autre contre lequel les hérétiques se sont beaucoup élevés, est St.-Dominique; cependant ce saint moine ne fut jamais Inquisiteur, et n'a jamais pu, par conséquent, condamner personne à mort. Il prêchait le Royaume de Dieu contre les infidèles; voilà tout. Mais ses prédications pleines de zèle déplaissent aux suppôts de l'enfer. A mesure que les méchants se trouvaient comprimés, leur malice augmentait, rien ne les arrêtait; ils furent jus-à dire que des moines en surplus, assommaient à coups de crochets des suppliciés, même au milieu des flammes. Il faut être bien ennemi de la vérité pour inventer de pareilles calomnies, et avoir une bonne foi plus que comme pour les croix.

L'Eglise a toujours abhorré le sang; qui ne sait que le prêtre ne peut pas même être chirurgien, et que sa main ne peut verser le sang de l'homme même pour le guérir! Jamais le prêtre n'leva d'échafauds; il n'y monte que comme consolateur, ou pour y répandre son propre sang.

L'Inquisition d'Espagne ne condamnait donc personne à mort; elle jugeait seulement si quelqu'un était coupable d'hérésie ou non. Si l'étais, elle le livrait au bras séculier, et les juges le condamnaient suivant les lois de l'Etat. La condamnation à mort était donc purement et essentiellement civile. L'auteur anonyme d'une brochure intitulée: *Qu'importe aux Prêtres? Christophe 1797*, dit: Si pendant trois siècles, l'Espagne a joui de plus de paix et de bonheur que les autres royaumes, elle le doit à l'Inquisition. Le saint-office, avec une soixantaine de procès dans un siècle, nous a épargné le spectacle d'un mouceau de cadavres, qui surpasserait la hauteur des Alpes, et arrêterait le cours du Rhin et du Pô. Si l'on avait eu une Inquisition en France, combien y aurait-il eu de sang d'épargné, tant du côté des huguenots que des catholiques. Aurait-on jamais entendu parler d'une St. Barthelemy? Comme à reproché à l'Angleterre que son Inquisition contre les catholiques était « pire que celle d'Espagne. » *The whole tyranny of the inquisition, though without its order was introduced in the kingdom. Hume, history of England. Janvs 1617. ch. 47.*

Cément IV, grandit au pied de la lettre, le roi de France, qui était cependant saint Louis, parce qu'il avait porté, au jugement de ce pape, des lois trop sévères contre les blasphémateurs; et il écrivait le priant instamment dans sa bulle du 12 juillet 1268, de vouloir bien les adoucir. Il écrivait en même tems au roi de Navarre, dans une bulle du même jour: « Il n'est pas du tout convenable d'imposer à nos très chers Fils en Jésus-Christ, l'illustre roi des François, au sujet des lois trop rigoureuses qu'il a publiées contre ces sortes de crimes. » On sait que saint Louis avait ordonné que les blasphémateurs auraient la langue percée avec un fil rouge. Il est bon d'observer que chez des nations modernes, très sagement gouvernées, le blasphème bien caractérisé est puni de mort.

Mais qu'était donc ce tribunal si formidable de l'Inquisition? C'était un tribunal composé d'un chef suprême, nommé Grand Inquisiteur, et qui était toujours archevêque ou évêque, de huit conseillers ecclésiastiques, dont six séculiers et deux réguliers, au desquels est toujours dominican. On y appelle deux conseillers de Castille, quand il s'agit de peines capitales. C'est là, à quoi se réduit ce fameux pouvoir pontifical; deux puits s religieux sur onze ou seize séculiers, ne signifient rien du tout. Ce tribunal, par sa simple composition suffit pour effrayer tout soupçon de cruauté et même de sévérité. De plus, dans le cas d'hérésie manifeste, le tribunal en livrant le condamné au bras séculier, suivant les lois, a soin d'ajouter: « Nous prions la justice, et la chargeons très affectueusement de la meilleure et de la plus forte manière que Nous le pouvons, d'en agir à l'égard du coupable avec bonté et commisération. »

L'Inquisition ne condamne jamais à mort; jamais le nom d'un prêtre catholique ne se lit au bas d'un jugement capital. Que devient donc ces expressions si souvent répétées, tribunal cruel, tribunal de sang. Il n'y a, où il ne peut y avoir de tribunal dans le monde, qui ne soit malheureusement dans le cas de condamner à mort. Dans les pays protestants, et l'on en cite tant que les condamnations à mort sans prétexte d'hérésie, qu'ils consultent leurs histoires. Le sang a-t-il moins coulé chez eux qu'ailleurs? Combien de condamnations et d'exécutions cruelles, non seulement contre des catholiques, mais encore contre de prétendus sorciers ou sorcières, magiciens ou magiciennes, en Angleterre en Irlande et dans les Etats du Sud lorsqu'ils appartenait à l'Angleterre? La nature en frémit au seul souvenir! C'était bien là du sang innocent versé à grands flots par des tribunaux plus inhumains que l'Inquisition. Cependant on ne dit rien contre eux; tout le blâme est pour un tribunal catholique. Un ministre protestant voyagea en Espagne en 1786. Il est éfrayé en voyant l'El Quemadero. Il n'y avait pas plus de quatre ans qu'on avait brûlé une religieuse coupable de diverses infamies, d'actions et de systèmes. On sait qu'autrefois le supplice du feu était le plus commun; c'était même celui qui était le plus en usage chez les anciens Romains. Au surplus, qui pourra lire, lequel souffre le plus; de celui qui est brûlé, ou de celui qui est pendu un instant, à les entrailles et le cœur arraché encore vivant, ayant devant les yeux le braisier, où l'on doit les jeter, et ensuite décapité. Est-ce en Angleterre que ce supplice avait lieu, ou dans un pays barbare? Mais revenons à notre ministre protestant. Il ne peut citer qu'une seule condamnation depuis quatre ans; et c'est une religieuse coupable d'infamie! Il est probable qu'il y a des gouvernements qui ont porté plus de sentences de mort dans un pareil laps de temps.

Un autre protestant, M. Townsend, assistait à l'épouvantable auto-da-fe de 9 mai 1791; le criminel fut condamné à manger des biscuits et boire du vin dans les rues de Madrid. Le bon protestant s'indigne d'une justice si peu convenable à un tribunal criminel. « Mon fils, lui dit le bourreau sacré, vous allez entendre le récit de vos crimes, et la sentence qui doit les expier. Nous usons toujours d'indulgence, et ce saint-office a bien plus en vue de corriger que de punir. » Il aurait préféré une brûlure; ça lui aurait donné plus de verve!

Tout le monde a entendu parler en Europe de l'histoire de deux ecclésiastiques, les frères Questas. Pour avoir eu le malheur de déplaire à un favori célèbre, ils furent livrés à l'Inquisition, et chargés d'une accusation soutenue par tout le poids d'une influence, qui paraissait invincible. Mais l'Inquisiteur de Vallado-

lid éventa la trame; il fut inébranlable contre toutes les séductions et l'ascendant de l'autorité. L'affaire fut portée au tribunal supérieur de l'Inquisition de Madrid, mais le Grand-Inquisiteur lutta corps-à-corps avec l'enfant gigantesque de la faveur, le vainquit, et les deux frères furent rendus à la liberté.

Le Grand-Inquisiteur Avéda, faisant la visite des prisons de l'Inquisition, trouva quelques personnes qui lui étaient inconnues: « Qui sont ces hommes, dit-il? » Ce sont, répondit-on, des hommes arrêtés par ordre du gouvernement, et envoyés dans ces prisons pour telle et telle cause. « Tout cela, reprit le Grand-Inquisiteur, n'a rien de commun avec la religion. » et leur fit ouvrir les portes.

On reproche à Philippe II, roi d'Espagne, a sévérité; et c'est à cette sévérité que les catholiques sont redevables, si leur religion existe encore en Europe. La propagande d'Angleterre avait déjà fait beaucoup de mal en Espagne. Le protestantisme pénétrait déjà dans les cloîtres, les couvents et chez les nobles. Le pays, éminemment catholique, était inondé de pamphlets, de Bibles, et autres ouvrages hérétiques. On cachait la contrebande jusque dans des tonneaux de vin. Si l'Espagne eût été pervertie, les protestants se ligueraient avec les huguenots de France; et la France, qui avait peine à résister, aurait infailliblement succombé. C'en était fait de l'Europe; le catholicisme disparaissait, et tout au plus les catholiques eussent été traités comme les Irlandais. Philippe II était donc un homme suscité par la Providence. S'il eût été moins sévère, on l'eût traité de faible et de lâche, comme on l'a dit de Louis XVI. Triste alternative des fois!

En général, on se fait une fautive idée du tribunal de l'Inquisition dans ces pays. On a été pour ainsi dire élevé au milieu des diatribes protestantes, contre la *singulière justice* des moines. Quel est celui d'entre nous qui, fréquentant les écoles anglaises, n'a lu ou entendu raconter, dès sa plus tendre jeunesse, mille anecdotes, les unes plus absurdes que les autres à ce sujet? Voilà comme on préclaudit à former une espèce d'esprit protestant chez les jeunes Canadiens! Heureusement les bons livres sont devenus moins rares, et l'on s'aperçoit combien l'on a été dupé des calomnies inventées contre NOTRE SAINTE RELIGION.

M. l'Éditeur de la *Minerve* est prié de reproduire cet écrit pour mettre autant que possible la jeunesse en garde contre les inventions absurdes d-s hérétiques, surtout de ceux qui se laissent aller à un fanatisme sans frein.

CORRESPONDANCE.

Un dernier mot sur la Tempérance. Le mal n'est jamais nécessaire.

M. le Rédacteur, Grâce au zèle déployé par les amis de la Tempérance, cette sainte cause va se raffermir, et faire chérir ses bienfaits plus que jamais. En tout genre de bien, rien n'est plus saint que l'exemple. Dès le moment qu'on a eu parlé de s'adresser à nos conseils municipaux pour avoir justice de la révérendence bachique qui menaçait de nouveau le pays, et dès qu'un de ces conseils, bien inspiré, eût cru donner, le premier, l'exemple de la défense de la morale publique; on a vu ce noble exemple suivi et répété comme à l'envi dans plusieurs comtés. Le résultat a été, outre le triomphe de la cause, une gloire particulière toute en faveur de ce qu'on appelle à juste titre le bon sens canadien. Oui, nous n'avons jamais rien à craindre de l'esprit du peuple canadien quand on le laisse s'inspirer lui-même à son bon sens honnête, sincère et consciencieux. D'abord, comme le Français, il est naturellement catholique. Or, comme le catholicisme est l'unique source de toute vérité comme de toute œuvre saine et bonne, un peuple fait naturellement pour la vérité, s'il est catholique, il jugera tout, les hommes et les choses, au poids du sanctuaire. La raison droite le conduit à tout naturellement. Delà découle pour ce peuple, la nécessité d'aimer, de conserver à tout prix, de mettre avant tout, et au-dessus de tout, sa religion, qui est son phare providentiel en toute chose. Appliquons cette vérité à l'établissement et au maintien de la Tempérance dans le peuple canadien. Il y avait quelques tems que la voix publique annonçait l'existence de diverses sociétés de Tempérance. Les unes, tout humaines, avaient le sort des choses humaines. Elles naissaient, elles souffraient, elles mouraient. Tout cela en fort peu de tems, le plus souvent. Et la passion, riant de son frein d'un jour, ne reprenait qu'avec plus de force et de sécurité ses anciennes allures. Les autres croissant et plus ou moins maintenues sous l'influence du protestantisme, faisaient, disaient, beaucoup plus d'effet dans les journaux que dans la conscience des affiliés. Aussi, ces sociétés prenaient peu un caractère général, consciencieux, national. Mais, vient le catholicisme, il souffle sur ces ossements arides, et voilà que ces créations éphémères ou chétives se raniment. Elles grandissent, elles s'affermissent, elles règnent sur tout un peuple. Ce n'est point un enthousiasme, une magnifique illusion qui ne coûte que des frais d'imagination ou des paroles sentimentales. C'est une œuvre comprise dans le fond de la conscience aussi bien que par les lumières d'une raison droite et conséquente. Cette œuvre, on la prêche, on la favorise, on la pratique, comme une œuvre également par la religion et la raison. Elle passera dans les mœurs, dans les traditions les plus saintes et les plus honorables de la nation; si la nation n'est

point jetée, comme tant d'autres, dans nos siècles de bouleversement, hors de ses voies actuelles. Tant qu'il n'y a eu que l'acueil merveilleux fait à la prédication de la Tempérance, on pouvait craindre l'entraînement de la nouveauté. Tant que de beaux et innombrables sacrifices s'opèrent un à un dans la loule, agissant privément, ou dirai-je, on pourra appréhender d'un à un la défection. On ne s'était point pa-é ni entendu, comme peuple, sur la nécessité de déclarer la Tempérance chose jugée sous le rapport religieux, catholique, national. On n'avait point fait en sa faveur de ces démonstrations solennelles et éloquantes que vient de donner à la gloire du pays et à la sienne propre, cette belle paroisse de 12,000 âmes. (St. Roch de Québec) qui ne veut point décidément que l'Intempérance revienne dans ses foyers. Cette fois, on a fait acte de citoyen. On est allé en foule réclamer et défendre le droit de ne point perdre la raison, ni les mœurs, ni la religion, ni la paix dans la famille, ni l'ordre dans la société.

Car c'est là en définitive ce que réclament et défendent ceux qui, connaissant bien la faiblesse humaine, ira aillent à faire disparaître les occasions de chute et de scandale qu'offrent et qu'on toujours offertes plus ou moins les auberges et leur concurrence. Ce droit a également été soutenu avec honneur par la ville des Trois-Rivières, par le Conseil du comté de Montréal, bien autrement inspiré, à cet égard, que le Conseil de comté de Québec, qui a l'air de craindre le débordement de la morale et de la paix dans les environs de Québec. Ce droit vient d'être reconnu et hautement patronisé par le Gouvernement lui-même, dans l'affaire de St. Martin. Une loi-même avait été accordée sur des exposés illégitimes. Aussitôt l'erreur reconnue, le Gouvernement a retiré son autorisation, et l'auberge est encore à naître. Espérons que deux fois éliminé, on se résignera à un genre de vie plus en harmonie avec l'esprit du tems, qui est certainement bon, quoique pour quelques-uns un peu exaltant.

Enfin, la ville naissante de St. Hyacinthe qui veut inaugurer sa nouvelle position par toutes sortes d'œuvres utiles, saintes et honorables, a cru sagement devoir mettre au nombre de ces œuvres, le maintien légal de la Tempérance dans son sein. Certes, ce ne sera pas la dernière œuvre, celle-là, qui contribuera le moins à la paix, à la moralité, aux intérêts de tout genre de cette jeune cité.

Nous pourrions résumer ici d'autres témoignages éclatants du bon sens du peuple, données en d'autres lieux que ceux que nous venons de citer. Partout on semble comprendre qu'on ne peut plus vivre sans la Tempérance, comme naguère on semblait croire qu'on ne pouvait vivre sans *rum ni auberges*. Oh! que les amis de cette dernière doctrine se donnent, une fois, la peine de voir de près ces deux genres de vie! Qu'ils sortent de chez eux, ou de l'auberge, ou de leurs idées d'autrefois! Qu'ils descendent chez leur voisin, dans les familles régénérées et heureuses que la Tempérance a faites. Qu'ils écoutent ces concerts de bienédiction qui règnent là en faveur de la Tempérance. Ils reconnaîtront peut-être que ni l'enrichissement des coffres publics, ni les prétendus besoins des étrangers, ni les opinions des légistes qui ergotent sur la lettre qui tue, laissant de côté l'esprit qui vivifie; ils reconnaîtront, dis-je, que rien de ce qu'ils affirment et soutiennent ne saurait être mis en parallèle avec ce qui a pu établir et maintenir une transformation d'idées, de mœurs et de penchants, tel que la Tempérance l'a fait.

En rendant hommage à tous au sujet de la Tempérance, peut-on oublier, après Dieu, les instruments directs dont il s'est servi pour gratifier d'un si grand bienfait le peuple canadien? Pourquoi fait-il que l'homme, avoué de tout le monde pour avoir été au milieu de nous l'apôtre infatigable de la Tempérance, l'homme aimé et respecté du peuple dans une cause où ce peuple a montré toutes ses bonnes qualités; pourquoi cet homme est-il en butte sur nos journaux à des insinuations malveillantes, atroces, perfides? Que cet homme se soit trompé, emporté par cet entraînement de zèle et de dévouement que ceux qui le connaissent vraiment ne sauraient lui refuser, c'est là un aven et même un reproche que ni cet homme, ni ses vrais amis, ni personne n'ont besoin de faire, si ce n'est l'exige. Mais faire de cet homme un escamoteur en grand, un ambitieux, un chef de ligue, une sorte d'ennemi de sa nation: voilà qui ne se comprendra jamais, nous l'espérons, pour l'honneur de la religion et du pays, que cet homme a également bien servi, après tout, et qu'il eût bien servir encore dans sa nouvelle position. UN TEMPÉRANT.

P. S. Nous n'accusons point M. les rédacteurs des journaux canadiens qui, eux, ont conduit jusqu'ici la discussion avec mesure, avec prudence, avec dignité pour eux et pour le digne prêtre mis en cause. UN TEMPÉRANT.

Librairie de M. J. Bte. Rolland.

Par suite des succès progressifs de cet établissement, et grâce à l'encouragement flatteur qu'il reçoit encore, son intelligent propriétaire a senti le besoin d'augmenter considérablement le fonds de livres de bibliothèque religieuse, imagerie, etc., dont il continuera d'offrir aux acheteurs un assortiment varié, à des prix qui le mettent en état de défier la concurrence. M. Rolland importe de France, etc., à son propre compte les articles dont il dispose et dont nous devons dire que l'annonce qui les signale dans nos colonnes d'aujourd'hui ne donne qu'une faible idée. Le clergé trouvera en tout tems à cette librairie des œuvres de littérature religieuse propre aux bibliothèques de paroisse. M. R., non-seu-

lement fait venir d'Europe, sur commande, mais encore il offrira prochainement les ouvrages renommés de la bibliographie moderne parmi lesquels les messieurs du clergé et tous les amis de la bonne littérature auront à choisir et trouveront ce que leur préférence ou leur convenance les porte à préférer en ce genre.

Demande de situation.

L'Instituteur qui met en disponibilité ses services à la date du 28 mai, par l'intermédiaire de ce journal, est un monsieur recommandable par un savoir éprouvé autant que par une longue expérience de l'enseignement, ainsi que l'attestent les recommandations très favorables qu'il est en état de fournir.

L'EAU DE PLANTAGENET.

La meilleure preuve de la valeur effective d'un article est l'estime que l'on en fait dans les lieux où il se produit. L'on trouve plus facilement des étrangers qu'on ne le pourrait des résidents qui sont à même de voir et de rendre un témoignage fidèle. Ainsi l'on doit être persuadé que tout article qui, dans l'endroit même où il naît pour la consommation, est en grande demande, possède par là-même un titre sûr à la confiance; et cela sent dû faire présumer de l'excellence de ses qualités intrinsèques. Si l'on applique à l'EAU DE PLANTAGENET cette règle d'expérience l'on en vient naturellement à la conclusion que ce breuvage, étant généralement recherché, et produisant les effets salutaires que prouve surabondamment une foule de certificats qu'il a obtenus de citoyens recommandables de toutes les classes, est nécessairement utile. Mais nécessaire, tant aux personnes bien portantes que leur position ou à la nature des lieux qu'elles habitent prive de tout accès à une eau limpide et dépourvue d'impuretés trop communes surtout dans le voisinage des villes, qu'à celles dont l'état de santé réclame une eau salubre propre à soulager les constitutions débiles ou malades. Les milliers de consommateurs qui de plusieurs milles à la ronde viennent se procurer l'EAU DE PLANTAGENET, corroborent chaque jour la vérité de cette observation. Le dépôt est toujours au même lieu, sur la Place d'Armes, Montréal.

Naissance.

En cette ville, le 28 courant, la Dame de M. J. L. Brault, a mis au monde une fille.

Décédés.

Dimanche dernier, dans la Salle des femmes âgées et infirmes de l'Asile de la Providence de cette ville, l'Angloise St. Maurice, veuve de Joseph Bisson, à l'âge avancé de 106 ans.

— En cette ville, le 29 du courant, de consommation, M. Noël Cinq Mars, marchand, âgé de 26 ans, 5 mois et quelques jours. Il laisse une jeune veuve et trois enfants pour le regretter, et un grand nombre d'amis qui reconnaissent en lui toutes les vertus du vrai citoyen; et sa mémoire leur sera toujours chère. Humble et doux, intelligent et religieux, il a su mériter l'estime et la confiance de ceux qui l'ont connu; et dans son pays, quoique bien jeune il s'était associé de tout cœur aux mouvements des réformes et contribuait selon ses moyens dans les dépenses nécessaires à leur succès; généreux et bon envers les pauvres, il a été un des membres les plus zélés de la Société St. Vincent de Paul. Après avoir reçu tous les secours de la religion, il est mort en prononçant ces belles paroles: « Oh! éternité bienheureuse!! Ses méditations religieuses durant les derniers jours de sa malade témoignent de la pureté de son âme et la grandeur des sentiments qu'il entretenait de la miséricorde de Dieu; ainsi il est allé jouir de la félicité et du bonheur de la vie des élus. » — A la Rivière des Prairies, le 26 courant, Marie Joseph Alphonse, âgé de six semaines, fils de Joseph P. Armand, Ecr., du même lieu.

ANNONCES.

[Le Dr. Guérin rectifie une erreur de typographie dans la suscription de sa lettre à M. Brousseau, qu'il fallait désigner par le prénom d'Antoine au lieu de Louis.]

SITUATION DEMANDEE.

UN Instituteur muni de bonnes recommandations et des diplômes exigés par la loi, serait prêt à accepter la direction d'une école dans ce district. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau des *Mélanges Religieux* ou à M. Narisse Boulé, à la Présentation, 1er juin 1852.

SITUATION DEMANDEE.

UN Instituteur âgé, enseignant depuis plusieurs années, qui a fait un cours d'études régulier, muni en outre de bonnes recommandations et d'un Diplôme du Bureau des Examineurs Catholiques du District de Montréal, désirerait obtenir une place d'Instituteur d'École Modeste, soit dans un village ou dans la ville. Sachant bien le Plain-Chant Grégorien, il peut occuper avec avantage, comme par le passé, la place de MAITRE CHANTRE et se rendra par là très utile au Curé et à la Fabrique qu'il desservirait. S'adresser à ce Bureau ou à Messieurs les Régens de l'Académie de l'Évêché. Le 28 Mai, 1852.

LIVRES

NOUVEAUX. Le sousigné a l'honneur d'informer ses pratiques et le public en général, qu'il vient de recevoir une partie de son importation d'Europe, comprenant une superbe collection de LIVRES de Prières, de Devotion et d'Histoire, ainsi qu'un bon choix de livres avec couvertures enjolivées propres à être données en prix aux examens.

— AUSSI: — Une très grande collection d'Images, Gravures, Lithographies, Modèles de Dessins, Paysages, Cartes Géographiques, y compris une Carte des Deux Canadas, Modèles d'Écriture, etc., etc., et avec une grande variété de Statuettes en porcelaine de la Ste Vierge, St. Joseph, St. Pierre, St. Jean-Baptiste, Bénitiers, etc., etc., le tout aux prix les plus réduits. J. Bte. ROLLAND. 1er. juin. 1852.

Il y a des hommes qui s'y tiennent, et l'on verra quels hommes on y rencontre ! Que de hontes, de désordres, et de misères ont leur source dans ces cabarets ! De là le paupérisme qui torture tant de familles ; l'éloignement pour le foyer domestique ; la mauvaise éducation des enfants et les générations perdue de mœurs et d'inconduite. Qu'ils sont nombreux les pères de famille, qui laissent leur lois dans la plus profonde misère, qui font endurer tout à leurs enfants, et portent au cabaret l'argent destiné à les nourrir et à les élever !

Et que d'enfants de quinze ou seize ans, ayant eu l'exemple de leur père, restent sourds aux larmes de leur mère, absorbent tout le produit de leur travail dans ces lieux de mauséole. Depuis quelque temps on parle beaucoup d'économie politique ; certes, la morale serait bien sans contredit celle qui donnerait de l'ordre et de la moralité au peuple. Espérons donc que l'autorité ouvrira enfin les yeux et qu'un pareil état de choses cessera. En attendant que ce triste état de chose cesse, permettez-moi de détourner les yeux de ce triste côté de l'espèce humaine dépravée pour les reporter sur un tableau plus agréable ; on se fatigue à remuer toutes ces hontes, d'où sort une odeur d'ergot et de scepticisme. D'autres spectacles peuvent consoler la pensée et la ramener vers Dieu.

Tout en haut d'une rue saine et étroite de notre ville, dans un pauvre quartier, on a inauguré, il y a quelques temps, à l'instar de Paris, un établissement, fruit de la charité chrétienne la plus étendue. Mais, pour faire ample connaissance avec les fondateurs de cette œuvre admirable, transportons-nous à Paris où elle a pris naissance.

Au bout de la rue St. Jacques, à côté du val de grâce, où vivent encore les souvenirs d'Anne d'Autriche et de Milé, de la Vallière, une grande reine et une pauvre carmélite, dans le quartier le plus pauvre de Paris, on voit une vieille maison noire, haute à fenêtres étroites, où d'humbles filles pratiquent les plus tendres vertus chrétiennes.

Au fond d'une longue allée, où passent en jouant des écumeurs, s'étend, sur la gauche, un vaste bâtiment divisé en deux corps de logis, où cent vieillards des deux sexes, abîmés, soignés et recueillis avec cette inépuisable charité que la religion seule peut enseigner, attendent dans le repos que la mort leur ferme les yeux. Cette maison est tenue par les petites sœurs des pauvres.

Les petites sœurs des pauvres ont ouvert leur maison dans le mois de septembre 1849. Elles l'ont ouverte sans ressources et la continuent sans autres ressources que celles qui leur viennent de la charité publique. Ah ! quand on a la foi et la charité chrétienne que ne fait-on pas ! Les religieuses de ces modestes et saintes pages. Dans le courant de l'année 1850 deux jeunes ouvrières, dont l'une avait seize ans et l'autre dix-huit, ramassèrent dans une des rues de Paris une pauvre aveugle de 78 ans qui venait de perdre sa sœur, laquelle mendiait pour toutes deux. La vieille fut déposée dans la mansarde de Jeanne Jugan, ancienne domestique, âgée de 90 ans, qui filait de la laine pour subsister.

L'œuvre des petites sœurs des pauvres était née ce jour là. Par quels efforts, par quel dévouement, par quelle ardeur de charité ces trois pauvres femmes, inspirées par la même foi, sont-elles arrivées au résultat que tous les yeux voient aujourd'hui ; c'est ce qu'il n'est pas impossible de raconter. Mais où la raison humaine s'arrête confondue, les bonnes sœurs répondent par un mot : la providence ! M. L. M. C.

AUX AMATEURS d'Estampes et Gravures.

Le Soussigné vient de recevoir par la voie de New-York, une collection nouvelle et fort agréable de Gravures et Estampes coloriées comprenant, outre un grand nombre d'autres sujets divers : La Mort du Pécheur (grand et petit) ; Les Amazones ; Batailles de l'Empire. POUR EXERCICES DE DESSIN : Petites Etudes de Julien ; Etudes sur les Chevaux. — AUSSI : Un grand assortiment d'images encadrées, à relief, etc. Le tout à des prix TRÈS-MODÉRÉS. J. M. LAMOTHE. 12 mars 1852.

CHEMINS DE CROIX.

Le soussigné informe respectueusement les Messieurs du Clergé qu'il a continuellement sous main un certain nombre de beaux CHEMINS DE CROIX. Chaque tableau a 40 pouces de long sur 36 de large. Les médaillons sont en noyer noir solide et ont 5 pouces de large. Une baguette de plane ondulée règne à l'intérieur et à l'extérieur du tableau. Les gravures sont en couleurs. — AUSSI : — Différentes sortes de GRAVURES. GEORGE LÉCONTE. Coin des Rues Bonaventure et St. Jacques. Montréal, 30 Mars 1852.

LIVRES NOUVEAUX.

MÉDITATIONS SUR LES PRINCIPAUX MYSTÈRES DE LA PASSION DE N. S. J. C. etc., par le P. M. de Bernegai, 1 vol 32 prix 2s. L'ÂME SUR LE CALVAIRE, considérant les souffrances de Jésus et trouvant aux pieds de la croix la consolation de ses peines, par l'Abbé Baudrand, 1 vol. 18 rel. gaufrée, prix 2s. L'ÂME ÉLEVÉE À DIEU, par les réflexions et les sentiments, par l'Abbé Baudrand, 1 vol. 18 rel. gaufrée, prix 2s. LE SALUT FACILITE AUX PÉCHEURS, par la dévotion au très Saint et Immaculé cœur de Marie, dans l'Achéron, etc., 1 vol 18 avec gravure brochée, p. 10s. LE LIVRE D'OR, ou l'humilité en pratique, pour conduire à la perfection chrétienne, utie à tous les fidèles, 1 vol. 32 joli cartonnage, prix 10s. LA VIE DE LA STE-VIERGE, Mère de Dieu, ensemble la vie de St. Joseph, par J. Collin de Planey, 1 vol 18 figures, prix 3s. LE CHEMIN DE LA SANCTIFICATION, ou le vrai conducteur des âmes dans la voie du salut, par les sacrements de pénitence et d'Eucharistie, 1 vol. 18 gaufrée et tranche dorée, prix 2s. 6d. En vente chez E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent 6 avril 1852.

ACADEMIE DE ST. ANDRÉ D'ARGENTHUIL.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES DE MONTREAL. Ce nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon, et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très-facile pendant toutes les saisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque ; les bâtisses, récemment érigées, sont spacieuses et commodes. L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout-à-fait mercantile ; le cours d'instruction embrassera, la lecture, l'écriture bien soignée, l'orthographe, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres. Des soins tout particuliers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'établissement. La langue française, si nécessaire dans ce pays, sera enseignée avec tout le soin possible. Les élèves, étrangers à cette langue, pourront facilement en acquies la pratique dans leurs rapports journaliers avec les jeunes canadiens qui fréquentent l'Académie. RÈGLES. Les élèves étudieront et coucheront à l'Académie ; ils doivent se procurer d'un lit avec les fournitures et les autres articles nécessaires de toilette. Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'Académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes très-modérés, pour ne pas dire modiques. Le prix de l'Académie est de £4 par année chéaire, payable invariablement trois mois d'avance. Pour plus amples informations, on peut adresser à Messieurs les Ecclésiastiques de l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. A. MONTMARQUET et W. C. SCHNEIDER, Eccl. à Carillon, ou au Directeur de l'ACADEMIE A ST. ANDRÉ. E. R. FABRE ET CIE. Directeur de l'Académie. Montréal, 9 septembre 1852.

CHAPEAUX FRANÇAIS.

Les Soussignés, ayant l'intention de discontinuer l'importation et la vente des CHAPEAUX FRANÇAIS, offrent ceux qui leur restent à QUATRE PIASTRES. Les chapeaux sont de la première qualité, et peuvent parfaitement convenir aux messieurs du clergé, par leur forme. E. R. FABRE & CIE. 16 avril 1852.

PROMAGE DE GRUYÈRE, 1ere qualité, prix 1/3 la livre, à vendre chez E. R. FABRE & CIE. 16 avril 1852.

MOIS DE MARIE.

NOUVELLE Edition, augmentée des prières de la Messe, des Vêpres des Dimanches, Chemin de la Croix, etc., avec jubé relui. Prix 7s. 6d. la douzaine. A vendre chez E. R. FABRE & CIE. No. 3, Rue St. Vincent.

ATTENTION

Livres de Prières nouvellement arrivés de France. Le Soussigné très-reconnaisant du grand encouragement que les MM. du Clergé et le Public en général lui ont accordé, se propose de continuer de publier et de vendre à des prix très-modérés, les Livres de Prières, richement reliés et faits à nos usages, par les soins de TELS QUE : Paroissien Romain, Journée du Chrétien, Vierge, etc. Imitation de Jésus-Christ, Do. de la Ste. Vierge, Vie dévote, Livre de Vie, Heures choisies, A Marie glorie, et pour la Ste. Communion, etc. AUSSI UN TRÈS-GRAND ASSORTIMENT DE : Petites statues de la Ste. Vierge, en argent, Statues en porcelaine : Du bon-Pasteur, De la Ste. Vierge, De St. Joseph, De l'Ange Gard., etc. Depuis un pouce de hauteur jusqu'à neuf. Une très-grande collection d'IMAGES, en dentelle et en feuille, coloriées, maintenant à la disposition des acheteurs, et le tout soigneusement choisi par lui-même à Paris, et vendu à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS. J. M. LAMOTHE. Libraire. Montréal, 20 Mai, 1851.

AVIS AUX ORGANISTES.

Le Soussigné qui a touché l'orgue pendant 25 ans à la Cathédrale de Québec, a composé EN MUSIQUE tout ce qui se joue et se chante en fait de PLAIN CHANT dans nos Eglises. S'adresser à Québec à FRANÇOIS LÉCUYER, Organiste. Montréal, 10 mai 1851.

SAMUEL LE WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH. FABRICANT D'ORGUE DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR POUR EGLISES ET SALONS. AROPHONS, ORGUES, SAPHIRS, ÉCROPHONS PORTÉ-FRANCO.

LES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifiés, et dont la fabrication supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et juger par eux-mêmes. — Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des ORGUES et des PORTÉ-FRANCO, est de faire concurrence en cette ligne aux fabrications de ce pays et de l'Europe. Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquies des ORGUES de grande dimension, l'ARMO-NIUM et le ÉCROPHON sont parfaitement de mise, parce qu'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Porté-Franco, et coûtent très-peu. N. B.—On refait les instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construites par des ouvriers du commun qui ont à peine une perçonne des notions qu'exige la FABRIQUE DE L'ORGUE, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte — ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer, vu que l'on peut se procurer à des prix très-modérés, et de faire un objet passable d'une ch — et ainsi faite que l'on décoré du nom d'ORGUE. Montréal, 10 Septembre 1851.

BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES.

Les Soussignés ont l'honneur d'annoncer aux MM. du Clergé et à toutes les personnes qui s'intéressent à la fondation des BIBLIOTHEQUES PAROISSIALES qu'ils ont maintenant en vente un assortiment considérable de livres, publiés avec approbation de plusieurs Archevêques de France et bien propres à répandre le goût de la lecture dans les campagnes. Les collections suivantes sont surtout dignes de leur attention : Bibliothèque de la jeunesse, format 18°, cartonné, 100 volumes dans la collection pour £3 ; Bibliothèque instructive et amusante, format in-18, 160 volumes solidement cartonné en 130 volumes pour £6 5s. Et enfin : Bibliothèque catholique de Lille, format in-18°, 460 volumes solidement cartonnés en 215 volumes, pour la collection £10. Des catalogues de ces différentes collections seront donnés gratuitement à ceux qui en feront la demande. E. R. FABRE ET CIE. Rue St. Vincent, No. 3. Montréal, le 9 juillet 1850.

LIBRAIRIE ET RELIURE.

Coin des Rues Notre-Dame et St. Vincent.

Le Soussigné offre ses plus sincères remerciements aux MM. du Clergé et au public en général pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour offrir de nouveau ce même patronage. Il tient en main un bon assortiment de livres d'Eglise, richement reliés en velours, agrafés, aux coins dorés, et une grande variété d'autres livres gaufrés, dorés sur tranche, TELS QUE : Formulaire de prières Paroissien Romain, Imitation de Jésus-Christ, Chemin de la Croix, Visites au St. Sacrement, Miroir des Ames, Mois de St. Joseph, Ange Conducteur, Journée du Chrétien, Pensez-y-bien, Paroissien des Demeurées, Imitation de la Ste. Vierge, Mois de Marie, Images grandes et petites.

Aussi tous les livres en usages dans les Ecoles Chrétiennes, papier, plumes, encre, cire, oublies, crayons, ardoises, etc. Le tout à très-bas prix. Z. CHAPELEAU. Montréal, 27 décembre 1850.

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE (du Canada)

(Canada Life Assurance Company) INCORPORÉE PAR ACTE DU PARLEMENT. CAPITAL—£10,000. BUREAU PRINCIPAL, HAMILTON. HUGH C. BAKER, PRÉSIDENT. JOHN YOUNG, ECI, VICE-PRÉSIDENT. Et Dix-huit Directeurs. THOMAS M. SIMONS, ECI, Secrétaire. Bureau, Local, Montréal. L'HON. JOSEPH BOURRET, Président. JOHN G. MACKENZIE, ECI, Vice-Président. Directeurs. WILLIAM WORKMAN, ECI. WILLIAM LYMAN, ECI. G. E. CARTER, ECI, M. P. P. DEW RAMSAY, ECI, Gérant. Conseiller Légal.—L'Hon. L. T. DRUMMOND, Sommet-Général. Arbitre Médical—ARCHIBALD HALL, M. D. Secrétaire—THOMAS RAMSAY, ECI. Québec—Agent—H. W. WELCH, ECI. Arbitre Médical—Le Dr. MORIN. GERANTS DANS LE BAS-CANADA. Soré—R. Harrower, ECI. St. Andrews—Frank Farish, ECI. St. Johns—Charles Pierce, ECI. Hamilton—N. B. Sherbrooke—Wm. Ritchie, ECI. Montréal—Thos. Tait, ECI. St. Hyacinthe—Boucher de Rivière, ECI. Trois-Rivières—John Robertson, ECI. Sherbrooke—Wm. Ritchie, ECI. Cette Compagnie est prête à effectuer des ASSURANCES SUR LA VIE, et à se charger de toute transaction, dépendance de la valeur ou de la durée de la vie humaine, ainsi qu'à accorder ou à acheter des Annuités ou des Réversions de toute espèce, comme aussi des Survivances et des Dotations. En sus des divers avantages qu'offrent les autres Compagnies, les directeurs de cette Compagnie, plaçant les primes dans la province à un taux d'intérêt composé bien au-dessus de celui qu'on peut obtenir dans la Grande-Bretagne, se trouvent en état de promettre une réduction très-considérable du coût, en garantissant des assurances. Des survivances et des dotations pour un moindre paiement actuel ou une moindre prime annuelle, accordant des ANNUITÉS augmentées soit immédiatement ou différées, pour toute somme placée entre leurs mains. Ils peuvent aussi mentionner la position locale de la Compagnie comme étant d'une importance particulière à ceux qui veulent faire effectuer des assurances, attendu que cette position permet aux assurés d'exercer un contrôle sur la Compagnie, et facilite l'acceptation de risque sur ses individus sains, ainsi que le prompt règlement des réclamations. Les assurances peuvent s'effectuer, AVEC ou SANS participation aux profits de la Compagnie ; les primes peuvent se payer par versements semi-annuels ou trimestriels ; et le système de demi-crédit ayant été adopté par le Bureau, on fera crédit pour une moitié des SEPT premières primes, sans autre garantie que la Police. PRIME ANNUELLE POUR ASSURER £100, TOUTE LA DURÉE DE LA VIE.

GUIDE DE L'INSTITUTEUR.

2EME EDITION. TABLE DES MATIERES QU'ON Y TRAITE : La lecture, l'écriture, la grammaire, la sphère armillaire, la géographie, l'usage des globes, les coutumes de la mer, l'arithmétique, le mensure, la tenue des livres, formules de règle, etc., une table d'intérêt à 6 pour 100, le dessin linéaire, la géométrie, la levée des plans, la trigonométrie, un traité d'agriculture adapté à notre climat, et une liste de baïonnettes ou solécisme de la langue française. Ce volume contient près de 300 pages. Le papier est d'une excellente qualité, et l'impression très-soignée. La reliure est des plus solides, et pourra durer longtemps. Cet ouvrage sera exposé en vente vers le PREMIER d'AOUT prochain. Ce livre est spécialement dédié à l'usage des ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES, et peut servir à un grand avantage à MM. LES INSTITUTEURS qui désirent se préparer à subir leur examen devant les bureaux des examinateurs. LE PRIX SERA AUSSI RÉDUIT QUE POSSIBLE. P. GENDRON. Imprimeur, No. 29, rue St. Gabriel. Montréal, 5 août 1851.

Appareil Mécanique à Scier les Bois.

Les Soussignés s'étant procurés d'un appareil propre à scier les bois et à le mettre en état de servir à tous les ouvrages de la Menuiserie, notamment les constructions qu'ils sont en mesure d'exécuter sous le plus court délai et aux prix les plus modérés, toutes commandes pour CHASSIS, PORTES, ENCADREMENT DE PORTES, JALOUSIES, ET TOUTE ESPÈCE D'OUVRAGES dont on voudrait bien honorer dans cette ligne. Ils comptent satisfaire aux exigences les plus difficiles sous le rapport des proportions et du fini de leur travail, invitant les Entrepreneurs et autres intéressés à venir en examiner des échantillons ou en voir des essais par le fonctionnement de leur machine à leur atelier de menuiserie, Rue Christophe, (près la Maison de Providence.) No. 5. EDOUARD PEPIN, JOSEPH CHRISTIN. Montréal, 16 décembre 1851.

J. J. E. BIBAUD, AVOCAT.

Petite Rue St. Jacques, No. 37. Montréal, 24 juin 1851.

LOUIS RICARD, AVOCAT.

RUE ST. VINCENT, NO. 5. Porte voisine de M. Louis Perrault. Montréal, 17 octobre 1851.

HECTOR L. LANGEVIN, AVOCAT.

SE Charge de RECLAMATIONS auprès du Gouvernement, de vente et achats de lots de terre, denrées de patentes, réclamations pour indemnités, réceptions et transmissions de deniers, etc. BUREAU : à Québec, coin des rues Ste. Famille et St. Joseph. Québec, 4 octobre 1851.

LACOSTE ET LATOUR, NOTAIRES.

Les Agents d'affaires de quelque nature que ce soit, pour réclamations et requêtes, tant auprès du gouvernement qu'auprès de quelques personnes que ce soit, dans le Haut et dans le Bas-Canada. ETUDE : No. 1, rue St. Dominique, porte voisine de MM. Lafontaine et Berthod, avocats. Montréal, 18 novembre 1851.

DR. GLOBENSKY, GRANDE RUE DU FAUBOURG SAINT LAURENT, No. 91.

Montréal, 19 septembre 1851.

P. GARNOT, Professeur de Français, Latin, Hébreu, Arabe, Belles-Lettres, etc., Rue Dorchester, numéro 5.

Montréal, 9 novembre 1850.

JOSEPH E. DOEVAL, MAÎTRE-MENUISIER.

Atelier, quatrième maison de l'encignure Nord-Est de la rue Ste. Catherine, sur la rue des Allemands. MONTREAL. Prend tout ESPÈCE D'OUVRAGE dans cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables, et en s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur pratique. Montréal, 23 septembre 1851.

GYMNASE de l'ACADEMIE D'ARMES.

Tenus par M. REY, Rue Notre-Dame, 49. Montréal, 4 juillet 1851.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT.

Pour l'année (non compris les frais de port) £1. On ne s'abonne pas pour moins d'un semestre. Les abonnés qui veulent retirer leur souscription, doivent en donner avis un mois avant l'échéance du semestre ou de l'année courante, à moins d'une convention qui en dispense. L'abonnement à ce journal date invariablement du 1er juillet, et se paie d'avance, par semestre. Un gratuit de dix chemins sur l'abonnement de l'année est offerte aux instituteurs. TAUX DES ANNONCES : Six lignes et au-dessous, 1re insertion, £0 2 0. Chaque insertion subséquente, 0 0 7. Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 0 3 6. Chaque insertion subséquente, 0 0 11. Au-dessous de dix lignes, (1re insertion) chaque ligne, 0 0 4. Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1. L'on traite de gré à gré pour annonces fréquentes ou à longs termes. Les annonces ou avis quelconques non accompagnés d'ordre, sont publiés jusqu'à notification contraire. Liste des Agents. Montréal, MM. E. R. FABRE ET CIE., Lib. Trio-Rivières, M. GUILLET, ECI, N. P. Québec, L. GILL, Pire, V. Ste. Anne, M. F. PILOTE, Pire. Direct. Rivière du Loup, M. L. BARIBEAU. St. Athanasie, M. J. DACIER. Rédacteur : F. M. DEROME, Avocat, Coin des rues Mignonne et St. Denis, près de l'Évêché. IMPRIMEUR-PROPRIÉTAIRE : JOSEPH RIVET, Montréal.

MOIS DE MARIE OU LE MOIS DE MAI.

On trouvera chez le soussigné une jolie édition du Mois de Mai, consacré à la Mère de Dieu, par P. LAZARUS, Missionnaire. Cet ouvrage contient entre autres de Méditations, de prières et d'exemples et l'honneur de la Sainte-Vierge, les prières durant la Messe les Vêpres du dimanche, le Chemin de la Croix, etc. etc. J. BTE. ROLLAND, No. 24 Rue St-Vincent Montréal, 6 avril 1852.

PEINTURE, HUILE, ETC.

Le soussigné offre ses plus sincères remerciements à ses amis et au public en général et à l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au No. 97, rue St. Paul, où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BRÔSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis. Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Épiscopat, Faubourg des Récollets, et exécutés dans le plus court délai. MICHEL MOSES.

LIVRES NOUVEAUX POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

Les Soussignés offrent maintenant en vente un assortiment considérable et varié de LIVRES NOUVEAUX, destinés à être donnés en PRIX ou à former le FOND des BIBLIOTHEQUES DE PAROISSE. Tous ces livres sont solidement Reliés ou élégamment Cartonnés avec illustrations. — AUSSI — Un choix très étendu de Livres de Prières avec Reliures riches et ordinaires. — DE PLUS : — 50,000 feuilles Images assorties de toutes grandeurs et qualités. Le tout à des prix excessivement réduits.

N. B.—Les personnes qui n'ont pas à venir Montréal pour d'autres affaires, et qui auraient cependant besoin de quelques livres pour prix peuvent en Toute Confiance transmettre leurs ordres par la poste, en spécifiant la somme qu'elles veulent y mettre et le nombre de volumes qu'elles désirent recevoir. Tous les ordres possibles seront mis à l'exécution de ces ordres et l'on s'efforcera de satisfaire celles qui voudront bien les leur confier. E. R. FABRE ET CIE., 3, Rue St. Vincent. 25 mai 1852.